

RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2021

*« Nous croyons que chaque enfant présente un potentiel de développement et qu'il est du devoir de la société de lui permettre d'y accéder.
Nous croyons que ces enfants aux difficultés plurielles obligent la société à s'interroger, s'adapter, se mobiliser pour accueillir cette différence, l'accepter, en tenir compte et ainsi devenir meilleure.
Nous croyons que ces enfants et le témoignage de leurs familles sont une richesse pour la société, dans ce qu'ils apportent de différences »*

Extrait de la Charte de l'Association PLURADYS

SOMMAIRE

Table des matières

INTRODUCTION

I. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF5

I.1 Projet associatif

I.2 Organigramme associatif

I.3 Les bénévoles

I.4 Les salariés

I.5 Les membres des Equipes Ressources

II. DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET COORDINATION DES ACTEURS 11

II.1 Ouverture du Territoire Nord Franche Comté et du Doubs

II.2 Convention avec le CRA Bourgogne

II.3 Pôle régional de formation Pluradys

III. ACCOMPAGNEMENT ET CONSEILS AUX FAMILLES.....16

III.1 Informations et orientation vers les ressources du territoire

III.2 Appui à l'organisation des parcours complexes coordonnés

IV. SENSIBILISATION ET FORMATION..... 36

IV.1 Appui aux pratiques et initiatives professionnelles

IV.2 Former et informer les acteurs de terrain

V. EXPERTISE ET INNOVATION.....47

Implication professionnelle

CRA parcours innovant – liens et appuis

COPIL Formation régional / PCO

VI. BILAN FINANCIER..... 50

CONCLUSION Tapez le titre du chapitre (niveau 3) 54

INTRODUCTION

L'association PLURADYS présente à travers ce rapport, **les activités menées en 2021 dans les différents domaines d'actions - Réseau de santé, Formation et Actions Famille** - avec une approche évolutive, quantitative et analytique.

Pour rappel, PLURADYS est une association créée en 2007, qui intervient sur le territoire de la Bourgogne Franche-Comté, en lien avec la thématique des troubles du neuro-développement chez l'enfant de la naissance à 18 ans. En Janvier 2020, **l'ARS a reconduit le CPOM avec Pluradys, pour une durée de 5 ans (2020-2024)** en redéfinissant les orientations d'actions autour de 4 thématiques :

- Accompagnement et conseil aux familles : via un réseau de santé de niveau 2 pour l'appui aux professionnels de niveau 1 et pour la coordination pluridisciplinaire des situations complexes - avec une mission ressources pour tous, s'appuyant sur une coordination du parcours diagnostique avec 3 trajectoires possibles selon les situations des enfants).
- Sensibilisation du grand public et formation des professionnels du champ de la santé, du médico-social ou de l'enseignement : via son organisme de formation, certifié Qualiopi
- Expertise et innovation : participation à des études, animations de groupe de travail, expérimentations...
- Développement territorial et coordination des acteurs

En 2021, malgré le contexte sanitaire instable, l'association **a poursuivi ses activités envers les familles, sans aucune rupture, voire en intensifiant toutes les propositions d'accompagnement** ainsi que **ses activités de formation. La couverture régionale du réseau de santé est devenue complète** avec l'ouverture des 2 derniers départements de la région, **Territoire Nord Franche Comté et Doubs**.

Si le projet CAP'TND déposé auprès de la commission Nationale dite « article 51 » n'a pas abouti, **de nouveaux partenariats se sont officialisés, avec le CRA Bourgogne** par exemple, et avec la **création d'un Comité régionale de Pilotage des formations Troubles NeuroDéveloppementaux impliquant les Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO) et les niveaux 3, animé par Pluradys**.

Le bilan comptable est exposé pour l'ensemble des domaines d'action ; l'analyse comptable complète et détaillée est disponible dans un document annexe (Cabinet CAPEC).

RAPPEL DU CONTEXTE

Les pathologies développementales de l'enfant sont en augmentation et **demeurent des priorités de santé publique**. Souvent associées à des troubles psychopathologiques, ces pathologies sont corrélées à **l'augmentation de parcours de santé complexes d'enfants, alliant problématiques médicales, sociales, économiques, familiales, et éducatives**, nécessitant l'intervention de professionnels de différents champs. **Ceci constitue un enjeu majeur en matière de coordination et d'efficience des diverses interventions autour du patient.**

Par ailleurs, **ces parcours de vie difficiles peuvent aboutir à des décrochages scolaires, au développement de maladies chroniques, et/ou de situations de handicap ou d'exclusion avec retentissements majeurs dans leur vie d'adulte** y compris dans le cadre socio professionnel.

Conscient de cette situation, le gouvernement a mis en place une série de mesures et de nouveaux dispositifs sur le territoire national depuis 2019 - Plateformes de Coordination et d'Orientation PCO, Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation EMAS...), avec une réelle **dynamique autour des TND dans le cadre de la stratégie Nationale Autisme.**

Néanmoins, les usagers et les professionnels de proximité ne savent pas vers qui se tourner, les critères d'éligibilité de ces nouveaux dispositifs étant bien précis voire restreints. Qui plus est, les enfants présentant des TND sur le versant des troubles du langage et des apprentissages en situation complexe (2 à 5% d'une tranche d'âge) sont exclus de ces dispositifs. A titre d'exemple :

- ✓ Plateforme de Coordination et d'Orientation : enfants sans diagnostics, en 1^{ère} intention, 0 à 7 ans.
- ✓ EDAP : Equipe Diagnostique d'Evaluation Autisme : pour les enfants dont la suspicion diagnostique porte uniquement sur le spectre de l'autisme et jusqu'à 6 ans.
- ✓ EMAS : Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation : pour les enfants TND ayant ou en cours d'obtention d'une reconnaissance MDPH

En pratique, PLURADYS agit en BFC pour les 0-18 ans et apporte une réponse globale incluant une orientation vers tous ces dispositifs. Pluradys répond ainsi à plus de 800 appels par an, pour écouter les familles, orienter celles qui relèvent de ces dispositifs territoriaux ou mettre en place des parcours coordonnés pour les situations complexes. Ceci nécessite en amont un réel travail de veille et de relations partenariales, d'identification des ressources et de structuration.

La spécificité de l'accompagnement de ces patients – enfants- est la notion de **trajectoire** mais aussi la prise en compte de **la parentalité, avec la dimension éducative et la notion de coéducation**, d'où le décloisonnement important et strictement nécessaire avec les institutions sociales et éducatives.

FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

I.1 Projet associatif

PLURADYS tend à répondre aux besoins des professionnels locaux (quel que soit leur mode d'exercice), à créer du lien entre eux, établir des passerelles afin que les parcours diagnostiques soient le plus fluides possible. En tant que réseau, il s'agit **de créer du maillage** et non pas de se substituer aux acteurs existants, **d'établir des liens au niveau clinique et stratégique : projets inter-institutionnels, activités de formation, de sensibilisation...**

Dans cette finalité, les 4 domaines d'action – réseau, organisme de formation, développement territorial – expertise) interagissent l'un au bénéfice de l'autre, dans le but ultime de l'amélioration des pratiques dans le domaine des troubles du neurodéveloppement chez l'enfant.

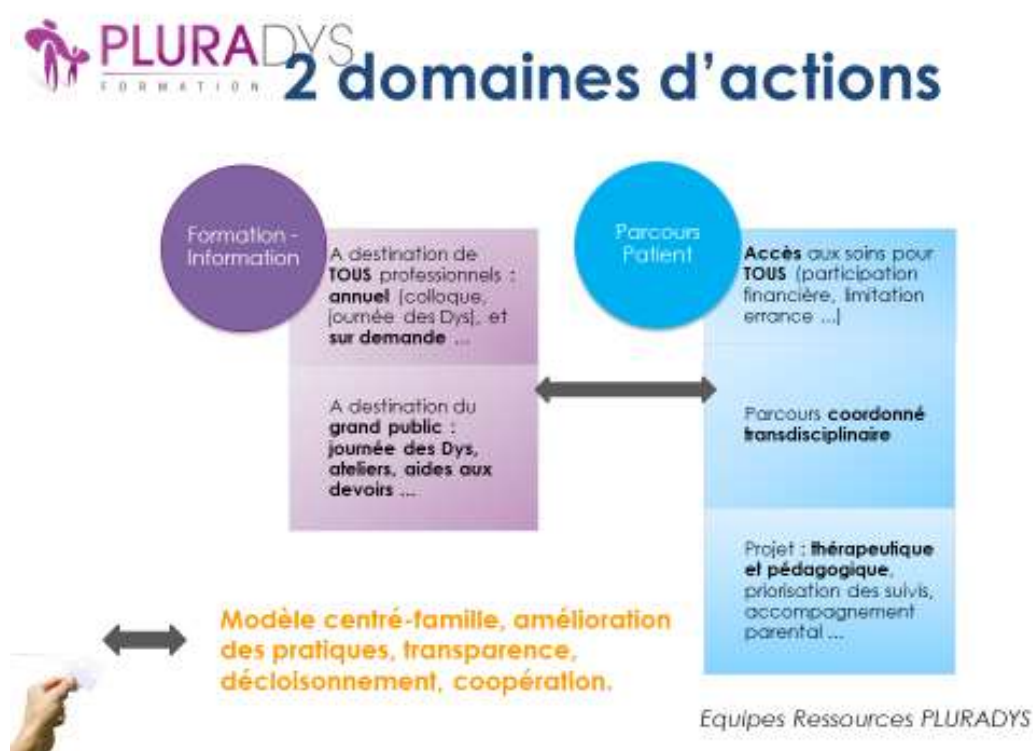
Le dispositif global repose sur un **état des lieux des connaissances et fonctionnements spécifiques du territoire** ainsi que sur des **partenariats de fonctionnement** (Education Nationale, Centres Hospitaliers, Centre Génétique, Association d'éducation Populaire...).

PLURADYS organise et développe ainsi d'une part l'information et l'orientation vers les ressources du territoire, et d'autre part, met en place des procédures d'appui aux professionnels de niveau 1 et des parcours diagnostiques coordonnés de niveau 2 pour des enfants en situation dite complexe.

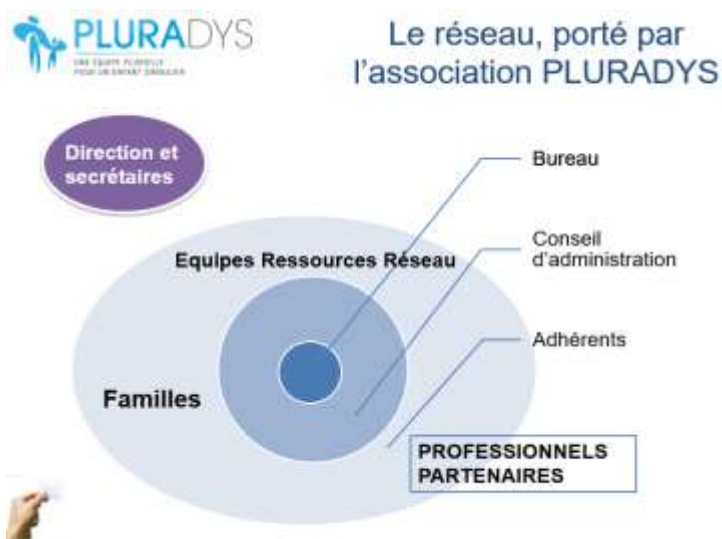
PLURADYS est soucieux de transparence, d'efficacité, de liberté de choix du praticien et des actions thérapeutiques, partant du principe que la famille doit être au cœur de son projet.

Des procédures sont mises en place pour **un parcours patient avec dossier partagé**, complété par **des outils de recueil de l'information** provenant des différents acteurs déjà rencontrés par la famille ou le patient.

PLURADYS veut ainsi offrir aux familles la possibilité d'accéder à **un parcours coordonné basé sur la transdisciplinarité entre les professionnels du monde de la santé, de l'éducation et du secteur social.**



1.2 Organigramme



Le réseau dispose désormais de 9 antennes départementales couvrant ainsi la totalité de la grande région Bourgogne-Franche-Comté, pourvues d'une équipe pluridisciplinaire (ergothérapeutes, médecins coordinateurs, orthophonistes, psychologues, psychologues spécialisé en neuropsychologie, et psychomotriciens).

1.3 Les bénévoles

Le conseil d'administration se réunit de façon trimestrielle, le bureau de façon trimensuelle, en associant autant que de besoin la directrice régionale, la directrice adjointe ou la responsable ingénierie formation.

L'association s'appuie aussi sur l'implication des adhérents de l'association, bénévoles, présents sur une action déterminée, ou par leur présence lors des journées de formation ou grand public organisées par l'association.

Le 14 septembre 2021, lors de la dernière Assemblée Générale, nous avons salué l'investissement de 3 administrateurs qui nous ont quittés et nous avons accueilli 3 nouveaux administrateurs :

L'administration du réseau est confiée à un Conseil d'Administration composé de 18 membres maximum, élus pour 5 ans lors de l'Assemblée Générale des adhérents. Les membres sont rééligibles.

Les 2/3 au moins du Conseil d'Administration sont des professionnels. Un quota de 2 personnes au moins est réservé à la représentativité de chaque département du territoire concerné par les actions de l'association.

Départs

Virginie GAMBACHE (70)
Gilles PAUMIER (58)
Mathilde MIGNON (21)

Arrivées

Gaëtane GIRES (70)
Aurore DUCHATELLE (90)
Marie PREVOST (25)

Nous remercions très chaleureusement les 3 administrateurs quittant le CA : Virginie GAMBACHE, Gilles PAUMIER et Mathilde MIGNON.

- **Mathilde MIGNON** était administratrice depuis 2010, quasi depuis les débuts de l'association ! Très investie dans l'association à plusieurs niveaux, elle a été successivement secrétaire du Bureau, Vice-Présidente puis Présidente. Nous tenons à saluer son investissement dynamique, rigoureux et son engagement pendant toutes ces années. Elle reste membre de l'Equipe Ressource 21 en tant que neuropsychologue.
- **Gilles PAUMIER**, administrateur depuis 2012 pour la Nièvre est également dans les premiers membres actifs de l'association. Merci à lui pour son investissement et sa bonne humeur. Il reste membre de l'Equipe Ressource 58 comme orthophoniste.

- **Virginie GAMBACHE** a rejoint les administrateurs en 2019 avec l'ouverture de l'antenne Pluradys en Haute-Saône. Bien occupée par son poste au sein de l'AHSEEA, il était compliqué pour Virginie d'être également pleinement disponible pour PLURADYS. Merci à elle pour son investissement.

Le nouveau Conseil d'Administration, composé de 12 personnes (familles, professionnels de santé et professionnels de l'éducation) a ensuite élu le bureau de l'association Pluradys.

Ce bureau version 2021 est composée de 5 femmes actives représentant la grande région Bourgogne Franche-Comté et les différentes professions des équipes ressources Pluradys.

Conseil d'Administration au 14.09.21

12 membres

Aline CLAUDON LAURENT (70), neuropsychologue ; Aurore DUCHATELLE (90), ergothérapeute ; Gaëtane GIRES (70), orthophoniste ; Catherine GUILLAUME-BAUDET (39), pédiatre ; Jean-Louis GUIMAS (21), Pédiatre ; Marie-Jo MAURICE (21) , Cadre Assistante sociale retraitée ; Marie PREVOST (25), Parent

Dont les 5 membres du Bureau

Gaelle BLERVAQUE (39), Trésorière ; Fabienne BRIET (58), Secrétaire adjointe ; Elodie DAMBRINE (89), Vice-présidente ; Stéphanie GENOT (21), Président ; Charline RABIER (39), Secrétaire ;

I.4 Les salariés

Sophie SALTARELLI, Directrice – Coordinatrice santé
Mélody FOURCAULT, Directrice Adjointe
Julie LAPREVOTTE, Responsable Ingénierie Formation

Assistante de direction : Audrey VALET
Secrétaires : Loanna, MAENDLY, Aline PERE, Laurence VANGI, Amélie VERNICE

En 2021, avec l'ouverture des antennes 25 et 90, nous accueillons une nouvelle secrétaire :



Bienvenue à Loanna !

Nous accueillons Loanna MAENDLY, au poste de secrétaire.

« D'origine suisse, j'ai fait mes études d'assistante administrative au sein d'une petite entreprise de construction métallique. Ayant décidé de m'installer en France pour rejoindre mon conjoint, cela me tenait à cœur pour mon premier travail de m'investir dans une association telle que Pluradys. Les relations humaines et l'aide à l'enfance font partie de mes objectifs et valeurs professionnelles. De jour en jour je contribue au soutien des familles et j'apprécie de voir l'évolution positive de chaque enfant grâce aux ressources de Pluradys. Je m'occupe des parcours coordonnés des antennes départementales de la Haute-Saône, du Territoire Nord Franche Comté et du Doubs. »

Au 31 décembre 2021, PLURADYS compte **6.5 ETP** :

- 3 secrétaires, soit 3.20 ETP
- 1 assistante de direction, à 0.90 ETP
- 1 directrice adjointe, à 0,90 ETP
- 1 directrice générale et coordinatrice santé à 0.70ETP
- 1 responsable d'ingénierie de formation à 0.80 ETP

Les secrétaires gèrent les parcours coordonnés des patients par département :

Aline PÈRE	Gestion des parcours 21-39
Loanna MAENDLY	Gestion des parcours 25-70-90
Amélie VERNICE	Gestion des parcours 58-71-89 Suivi des soirées d'accompagnement parental et webinaires/groupes de travail professionnel
Laurence VANGI	Entretiens téléphoniques avec les familles Gestion des dossiers d'inclusion des départements 58-71-89
Audrey VALET	Gestion administrative des formations Gestion comptable (indemnités/factures)

I.5 Les membres des Equipes Ressource du Réseau (ERR)

Une équipe est constituée d'au moins : un médecin, un neuropsychologue, un ergothérapeute et/ou un psychomotricien, un orthophoniste, un psychologue.

Le rôle de cette Equipe ressources du réseau est d'assurer la représentativité des champs disciplinaires de la santé lors de l'étude du dossier d'un patient, en complément des professionnels travaillant déjà auprès de l'enfant (ils sont en lien avec l'équipe de professionnels existants et la complètent, au besoin, afin de permettre un regard pluridisciplinaire). Ils ont aussi pour mission d'assurer le lien avec leurs collègues, d'assurer une veille dans leur domaine professionnel et de transmettre des informations, intervenir dans des actions de formation du réseau.

L'année 2021 est l'année de la finalisation du développement des antennes en Bourgogne-Franche-Comté, avec l'ouverture des deux dernières antennes : Doubs et Territoire Nord Franche Comté.

Comme chaque année nous avons réuni tous les membres pour une journée de travail en commun : **le 17 juin 2021, 50 membres des équipes ressources des 8 départements se sont réunis.**



Il s'agissait de travailler sur la pluridisciplinarité et les contenus attendus en synthèse pour favoriser les échanges autour des diagnostics différentiels. Nous avons aussi échangé autour de nos procédures internes, et notamment, l'amélioration de nos contacts et les appuis à destination des professionnels de proximité que nous représentons parfois en synthèse pluridisciplinaire. Enfin, chacun a pu s'informer du développement des actions de formation et des nombreuses offres de l'association à destination des familles.

Membres des 9 Equipes Ressources Réseau de la région BOURGOGNE FRANCHE COMTE:

Selon les départements, certaines professions sont représentées par deux professionnels qui se relaient.

Equipe Ressources 21

Dr Véronique DULIEU, médecin MPR
Dr Jean-Louis GUIMAS, pédiatre

Julie LAPREVOTTE, ergothérapeute
Mathilde COURTOIS-MIGNON,
neuropsychologue
Sophie SALTARELLI, orthophoniste

Equipe Ressources 70

Dr Pascale VURPILLAT-ALMANZA, pédiatre
Dr Christine OHL, médecin ORL
Dr Floriane FEUVRIER, médecin MPR

Anne BONTEMPS, ergothérapeute
Charlène BOURGEGIS, psychomotricienne
Aline CLAUDON-LAURENT,
neuropsychologue
Sophie GALLINET, psychomotricienne
Gaëtan GIRET, orthophoniste
Sylvie WEBER, ergothérapeute

Equipe Ressources 71

Dr Catherine FLANDRIN, médecin PMI
Dr Céline MICHELET-DUCARME, pédiatre

Rachel CHARBONNIER, neuropsychologue
Magali CHRISTEL, orthophoniste
Cécile DAVAUX, ergothérapeute
Brigitte FERRIER, ergothérapeute
Marie-Claire GAUDRAY, psychologue
Nicoletta LECLERC, neuropsychologue
Elodie VALLA, orthophoniste

Equipe Ressources 39

Antenne de Lons le Saunier

Dr Sophie MORLE, neuropédiatre
Dr Claire GIRARDIN, médecin

Gaëlle BLERVAQUE, psychomotricienne
Stéphanie CHARIOT-AUCHERE,
neuropsychologue
Aurélie KLINGUER, psychologue
Alexia PIOT, orthophoniste

Equipe Ressources Territoire Nord Franche Comté

Dr Sabrina WAGNER, neuropédiatre
Dr Françoise DENIER, médecin

Justine BERTRAND, orthophoniste
Marion BEUZEVILLE, psychomotricienne
Caroline COLLERY, psychomotricienne
Aurore DUCHATELLE, ergothérapeute
Pascale CHRETIEN, neuropsychologue
Brigitte JOUGUELET, psychologue
Lise MASIELLO MAITREJEAN, orthophoniste

Equipe Ressources 25

Dr Anne-Claude RIGOLOT, pédiatre
Dr Christelle VIROT, pédiatre

Pierrick BOYER, psychomotricien
Agnès CHAUVIN, orthophoniste
Gwenaëlle DUJON, ergothérapeute
Sébastien HAGUE, neuropsychologue
Veronique TOURENNE, ergothérapeute
Raphaël VIELLARD, orthophoniste

Antenne de Dole

Dr Jane DUCHENE, pédiatre
Dr Catherine GUILLAUME-BAUDET, pédiatre

Jordan DA SILVA, orthophoniste
Julie DEMANGEOT, neuropsychologue
Céline RABAT-RUIZ, psychologue
Charline RABIER, psychomotricienne

Equipe Ressources 89

Dr Marlène HOM, médecin
Elodie DAMBRINE, ergothérapeute
Hélène SIBERA-ROSSIGNOL, neuropsychologue
Corinne HUGOT, orthophoniste

Equipe Ressources 58

Dr Brigitte MIGNEAU, médecin

Sarah BONVILLAIN, ergothérapeute
Fabienne BRIET orthophoniste
Estelle CHARTREL-MATTESCO,
neuropsychologue
Caroline FOURNIER, ergothérapeute
Gilles PAUMIER, orthophoniste
Mélanie PIGOURY, psychologue

**DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL
ET
COORDINATION
DES ACTEURS**

II.1 Ouverture du Territoire Nord Franche Comté et du Doubs

En lien avec le contexte sanitaire, l'ouverture des deux dernières antennes départementales a eu lieu au 1^{er} avril 2021 pour le Territoire Nord Franche Comté et au 1^{er} Septembre 2021 pour le Doubs.

Ces ouvertures font suite à une campagne de recrutement, puis de formation aux procédures internes de Pluradys, et d'accompagnement sur les premiers parcours diagnostiques.

Ces deux équipes ont ainsi pu participer dès Juin 2021 à la journée inter équipes ressources, pour rencontrer leurs homologues sur les autres antennes, et se former aux exigences des analyses diagnostiques différentielles des TND complexes.

TERRITOIRE NORD FRANCHE COMTE

Ouverture au 1 ^{er} avril 2021
Médecins Docteur Françoise DENIER, médecin Docteur Sabrina WAGNER, neuropédiatre
Orthophonistes Justine BERTRAND Lise MASIELLO MAITREJEAN
Psychomotriciennes Marion BEUZEVILLE Caroline COLLERY
Ergothérapeute Aurore DUCHATELLE
Neuropsychologue Pascale CHRETIEN
Psychologue clinicienne Brigitte JOUGUELET

DOUBS

Ouverture au 1 ^{er} septembre 2021
Pédiatres Dr Anne-Claude RIGOLOT Dr Christelle VIROT
Orthophonistes Agnès CHAUVIN Raphaël VIELLARD
Psychomotricien Pierrick BOYER
Ergothérapeute Veronique TOURENNE Gwenaëlle DUJON
Neuropsychologue Sebastien HAGUE

Dans le **Territoire Nord Franche Comté**, les réunions peuvent se dérouler dans deux salles de réunion mises à disposition par :

- La PMI
- Le Pôle de santé pluridisciplinaire Belfort Sud

Les premiers **entretiens de coordination initiaux** ont eu lieu mi-avril et 14 EIC ont pu être réalisés sur cette première année.

Dans le **Doubs** les réunions se déroulent dans une salle de réunion mise à disposition par :

- Le CAMSP du Doubs

Les premiers **entretiens de coordination initiaux** ont eu lieu mi-septembre et 8 EIC ont pu être réalisés sur ce dernier trimestre de l'année 2021.

II.2 Convention avec le CRA Bourgogne

Le CRA Bourgogne et l'association PLURADYS ont souhaité s'associer pour formaliser une convention de partenariat dans le respect des compétences de chacun dont le but est de :

- Structurer la réalisation des diagnostics des personnes avec suspicion de TSA pour permettre une meilleure articulation des acteurs de niveau 2 (2ème ligne - PLURADYS) et de niveau 3 (CRA – 3ème ligne), comme rappelé dans le rapport de la DITP (Direction Interministérielle de la Transformation Publique), et ce, dans le but final de désengorger les CRA d'une part et d'améliorer les délais d'accès au diagnostic au bénéfice d'interventions précoces auprès des usagers d'autre part.
- Articuler leur coopération dans le champ de la formation des TSA et des TND.

C'est dans ce cadre que les parties se sont rapprochées en vue de conclure une convention de partenariat, autour de 3 axes :

Axe 1 – Parcours diagnostique des enfants et adolescents avec suspicion de TSA

Nous avons travaillé sur les critères de constitution des dossiers de demande de parcours, afin d'avoir des éléments communs lors du transfert des dossiers et éviter ainsi aux parents de constituer des nouveaux dossiers.

Nous sommes convenus de procédures facilitant les passerelles entre Pluradys et le CRA, avec à titre d'exemple :

- Un appui à la réalisation d'évaluations diagnostiques dits « simples » (supervision du CRA sur temps courts d'aide à la passation ou à l'analyse de bilans identifiés par les professionnels évaluateurs Pluradys)
- Un accueil des professionnels des Equipes Ressources de PLURADYS le souhaitant, pour participer à des évaluations diagnostiques et fonctionnelles du CRA dans le cadre d'échanges de pratiques
- La transmission des dossiers à l'issue de la synthèse du parcours diagnostique coordonné par PLURADYS, après accord écrit des parents, lorsque celui-ci relève d'un avis diagnostique de niveau 3. Et de la même façon du CRA vers PLURADYS lorsque la situation relève d'un niveau 2.
- L'accès à la plateforme numérisée des données sécurisées de santé via l'hébergeur de PLURADYS, GRADeS, pour les enfants orientés par PLURADYS vers le CRA

Axe 2 – Contribuer à la montée en compétences des équipes de PLURADYS et du CRA Bourgogne

Afin de contribuer à la montée en compétences des équipes ressources du réseau PLURADYS et de s'inscrire dans le parcours diagnostique des enfants et adolescents avec suspicion d'un TSA, le CRA Bourgogne mettra à disposition un ou des formateurs sur 2 journées de formation annuelle pour les professionnels des équipes ressources et/ou de nos adhérents professionnels, afin d'assurer des contenus de formation conformes aux RBPP, sur le diagnostic et le diagnostic différentiel d'un TSA chez l'enfant et l'adolescent. Les thématiques et le contenu seront à définir avec la direction de Pluradys selon les besoins exprimés par les équipes ressources du réseau.

Deux journées identiques, intitulées « Actualisation des connaissances, Trouble du Spectre de l'Autisme » 2021 ont ainsi été réalisées, les 02/07/2021 (21 présents de nos équipes ressources) et 05/10/2021 (27 présents). Au total, 74% de nos professionnels des équipes ressources se sont ainsi formés à la démarche diagnostique actuelle dans le cadre de l'autisme.

Axe 3 – Développer des formations communes (journée d'étude, colloque, conférence) pour permettre la montée en compétences des professionnels et des familles de la région BFC

Le CRA Bourgogne et le réseau PLURADYS se sont engagés à mutualiser la conception et l'animation de formations au niveau régional dans les domaines où l'expertise des professionnels des 2 parties est nécessaire.

Dans un premier temps, cette collaboration s'inscrit dans l'appui et l'accompagnement à la mise en place des PCO (Plateformes de Coordination et d'Orientation) et plus particulièrement dans la formation des professionnels de niveau 1 (1^{ère} ligne) au repérage et dépistage des TND et la formation des professionnels de niveau 2 concernant le diagnostic.

- ⇒ Deux sessions de formation « TND dépister pour intervenir précocement : Rôle des professionnels de santé dans le cadre d'un parcours PCO » ont ainsi été déployées en 2021 (1 cycle entre Janvier et Mars et 1 autre cycle entre Septembre et Novembre 2021), en lien avec la PCO de Saône et Loire.
- ⇒ Au total, 37 stagiaires du territoire ont pu participer à 3 modules de formations en distanciel.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la démarche régionale de formation coordonnée entre tous les acteurs par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté.

II.3 Comité de pilotage régional de formation Pluradys

Dans le cadre du déploiement de la première Plateforme de Coordination et d'Orientation de notre région sur la Saône-et-Loire, les acteurs de niveau 3 (CRA, CRTLA, Défi Bourgogne) et Pluradys ont été amenés en 2019 et début 2020 à mener une réflexion partagée concernant la formation des acteurs du secteur de la petite enfance afin d'en faciliter le repérage et le dépistage. Cette réflexion avait abouti à la proposition d'un plan d'actions coordonné entre l'ensemble de ces acteurs, qui devait être proposé à l'ensemble de la grande région, auprès des acteurs de niveaux 3 de Besançon notamment. En raison de la crise sanitaire, **la constitution de ce groupe régional a été réalisée en Novembre 2021.**

Compte tenu du déploiement des PCO sur tous les départements de notre région (à l'exception de la Haute-Saône), l'ARS a sollicité des financements dans le cadre de la politique des 1000 premiers jours. Une enveloppe a ainsi été allouée par la DREETS à cet effet.

Dans ce contexte, **l'ensemble des acteurs de niveaux 3 de la région et PLURADYS se sont concertés** et ont proposé la mise en œuvre **d'un plan d'actions commun**, pour une année dans un premier temps, qui se décline en trois axes :

Axe 1 : Information - Sensibilisation

- ⇒ Action en 3 modules de 3 heures chacun, soit 9 heures d'intervention
- ⇒ Contenu : Actualisation des connaissances TND / Signes et outils de repérage et dépistage en motricité et communication / Parcours diagnostique et structuration des dispositifs et acteurs du territoire (dont PCO).
- ⇒ Cette action serait à déployer pour les 8 départements

Axe 2 : Formation

- ⇒ 5 jours de formation modulaires (7h x5 jours avec 2 formateurs intervenants simultanément suivant les modules)
- ⇒ Contenu : module initial sur le rôle des professionnels dans le cadre des parcours du repérage au diagnostic en lien avec les TND puis 4 modules complémentaires en lien avec les repères de développement, et signes d'appels et outils à manipuler pour favoriser le développement de l'enfant, effectuer dépistage et diagnostic - un spécifique aux médecins et 3 ciblés sur les domaines cognitif, moteur, sensoriel et des interactions et de la communication.
- ⇒ Une formation de 5 jours
- ⇒ Cette action serait reproduite 2 fois (une session dans chaque ex- région)

Axe 3 : dispositif de formation régionale en e-learning

- ⇒ Capsules vidéo en ligne sur le développement du jeune enfant et le repérage précoce
- ⇒ Mode webinaire et capsules vidéos avec animations en direct
- ⇒ Sur la base du travail et des informations transmises par la filière Handicap rare et les centres de référence maladie rares

Une évaluation de ce plan de formation sera réalisée au terme de la première année de mise en œuvre. Les résultats de cette évaluation pourront donner lieu à une deuxième année de déploiement, le cas échéant.

PLURADYS a été nommé Pilote de ce plan d'action pour la première année.

ACCOMPAGNEMENT ET CONSEILS AUX FAMILLES

III.1 INFORMATION ET ORIENTATION VERS LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

L'ensemble des actions de PLURADYS repose sur une connaissance et un maillage des professionnels impliqués dans le parcours des enfants et adolescents.

Il s'agit donc, chaque année, et pour chaque territoire, de veiller au repérage des nouveaux professionnels, de solliciter les acteurs, tout mode d'exercice, afin de maintenir ou développer :

- **Un répertoire opérationnel des ressources**
- **Un état des lieux des connaissances et fonctionnements spécifiques du territoire**
- **Des partenariats de fonctionnement**

Avec le déploiement des Plateforme de Coordination et d'Orientation, Pluradys a finalisé la rédaction des critères d'éligibilité et d'orientation des PCO vers Pluradys et de Pluradys vers PCO afin de clarifier les modalités d'orientation et de parcours. (cf annexes 3).

Ainsi, il est essentiel que les professionnels et les patients soient conscients que :

- Les PCO sont destinés à des demandes de 1ère intention, pour des enfants de moins de 7 ans, et sur une durée déterminée de 18 mois maximum,
- Tandis que PLURADYS s'adresse à des patients de 2ème intention, qui ont déjà bénéficié d'une prise en soin, mais pour laquelle des interrogations persistent quant au diagnostic ou comorbidité potentielle, ou bien encore en cas d'absence de coordination dans des prises en soins plurielles ou de difficultés d'accès aux soins, pour des patients en situations complexes, quel que soit l'âge entre 0 et 18 ans.

A- Information et conseils aux familles

Différentes actions sont déclinées sur l'ensemble de la région :

- Dans le cadre de la journée des DYS en Octobre de chaque année, **une semaine de conférences grand public sous la forme de webinaires et de journées en présentiel** dans 2 départements de la Bourgogne Franche Comté, par rotation chaque année.
- **Des soirées d'accompagnement parental**, en visio et en présentiel sur toute la région
- **Des cafés parents**
- **Des activités adaptées** pour les enfants avec TND

• Journées des DYS 2021 :

Fort de l'expérience de la visioconférence en 2020 nous avons proposé les deux modalités : visioconférence sur la semaine et présentiel sur 2 journées :

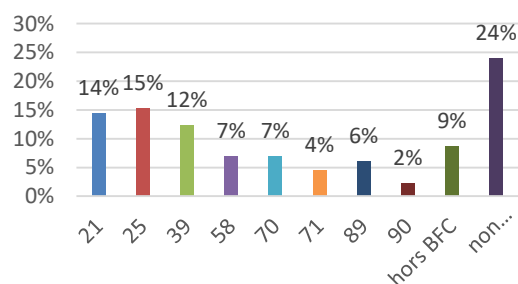
A talant (21) le 09/10/2021 : 70 participants

A Besançon (25) le 16/10/2021 : 90 participants



Et une semaine de visio conférences :
13 interventions et 645 inscriptions

Départements d'origine des inscrits en visio



- **Soirées d'accompagnement parental :**

Grâce au soutien des dispositifs REAAP des départements 21-39-58-71-89, PLURADYS a continué de poursuivre les soirées d'accompagnement parental. Destinés aux parents, ces temps d'échanges ciblés sur une thématique, leur permettent d'avoir des informations et des pistes concrètes d'aides à mettre en place, mais également d'échanger avec des professionnels et avec d'autres familles.

Nous avons poursuivi la proposition de ces soirées en visioconférence viazoom, ce qui permis également de mutualiser les aides obtenues des différents dispositifs REAAP de la région Bourgogne et du département du Jura.

Participations des familles : 550 participations aux ateliers, de près de 220 familles différentes.

Nombre de soirées proposées : 49 soirées

Aider son enfant DYS à faire ses devoirs : les grands principes indispensables	20 avril 2021 ; 16 septembre 2021 ; 28 septembre 2021 ; 23 septembre 2021 ; 16 novembre 2021
Apprendre ses leçons au collège avec Trouble Neuro Développement (DYS...)	28 avril 2021
Aider son enfant DYS à entrainer sa mémoire de travail par le jeu	6 mai 2021
Les dispositifs d'aide à l'école PPRE, PAP, PAI et le dossier MDPH : pour quoi, quand et comment faire ?	11 mai 2021 ; 9 novembre 2021 ; 18 janvier 2022
Dyslexie / Troubles Spécifique des Apprentissages Lecture : répercussions et adaptations à l'école et dans la vie quotidienne	17 mai 2021 ; 15 décembre 2021
Les différents acteurs de prise en charge (structures et libéraux) et les différents modes de scolarisation (SEGPA, ULIS, aide humaine...)	20 mai 2021
La participation de l'enfant dans les activités du quotidien comme vecteur d'apprentissage (Niveau primaire)	9 septembre 2021
L'estime de soi des enfants	21 septembre 2021 ; 6 décembre ; 9 novembre 2021
Ecrans, pourquoi et comment réguler ?	23 septembre 2021
Entrer au collège avec un DYS	29 septembre 2021
Face au trouble du langage oral : quels outils pour aider mon enfant (primaire et secondaire)	19 octobre 2021
Face aux troubles du graphisme : des outils pour accompagner les devoirs (niveau maternelle et primaire)	9 novembre 2021
Apprendre ses leçons au CM2/collège/lycée	15 novembre 2021 ; 17 novembre 2021
Le trouble de l'attention et/ou des fonctions exécutives : thérapeutique et stratégies d'accompagnement	16 novembre 2021 ; 18 janvier 2022 ; 30 novembre 2021
Les amis et les ennemis de l'attention et de la mémoire, en lien avec l'hygiène de vie (écrans, alimentation, sommeil, activités physiques)	16 novembre 2021 ; 13 décembre 2021
Troubles neurovisuels : comprendre les conséquences et l'aide à apporter à son enfant	24 novembre 2021
Particularités sensorielles : activités et outils de régulation pour la maison et l'école	2 décembre 2021 et 3 février 2022
Retour sur expérience : zoom sur la création des fiches /cartes mentales	6 décembre 2021 ; 24 janvier 2022

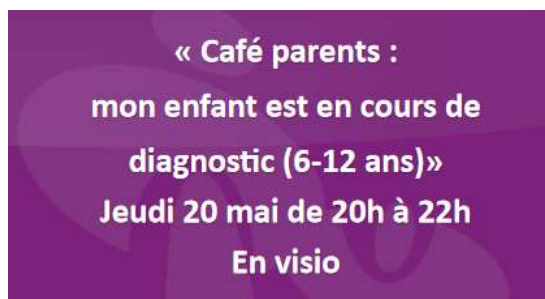
Mon enfant a des difficultés d'apprentissages, que faire ?	7 décembre 2021 ; 22 novembre 2022
Concevoir une carte mentale	6 janvier 2022
Les outils numériques de compensation pour les DYS - pour qui pourquoi comment ?	11 janvier 2022 ; 25 novembre 2021
Harcèlement scolaire, mieux le comprendre pour savoir comment réagir	11 janvier 2022
La gestion des émotions	7 décembre 2021 ; 2 octobre 2021 ; 13 novembre 2021 ; 11 décembre 2021
Le jeu comme vecteur d'apprentissage et facilitateur des devoirs (Âge maternelle et primaire)	Mars 2022

Egalement, en partenariat avec des acteurs locaux, nous avons animé une soirée à Auxerre, sur les troubles DYS le 19 novembre 2021 ainsi qu'une autre sur les écrans le 3 décembre 2021.

• Café parents Pluradys

En 2021, trois cafés parents ont été proposés sur des thèmes ciblés. Ils sont animés par un binôme de parents :

- Les démarches administratives : le mardi 4 mai 2021
- Mon enfant est en cours de diagnostic (6-12 ans) : le jeudi 20 mai 2021
- Le quotidien à la maison (11-15 ans) : le mardi 25 mai 2021



Deux autres cafés parents ont eu lieu pendant la semaine des DYS en visio, en octobre 2021. L'un était destiné aux parents « débutants » et l'autre aux parents plus « expérimentés ».

• Sports adaptés pour les enfants présentant des troubles des apprentissages et/ou du développement :

Activité BOXE SANS CONTACT

Cette activité, encadré par Emilie GUYOT, enseignante APA, entourée de 5 étudiants en STAPS (stage évalué des licences 3ème année) a rassemblé 6 enfants âgés de 7 à 14 ans. Cette nouvelle activité a particulièrement plu et nous nous souhaitons la repropoiser au premier semestre de l'année scolaire 2022-2023 avec 12 nouvelles séances.



Danse urbaine adaptée – avec le centre social La Turbine à TALANT



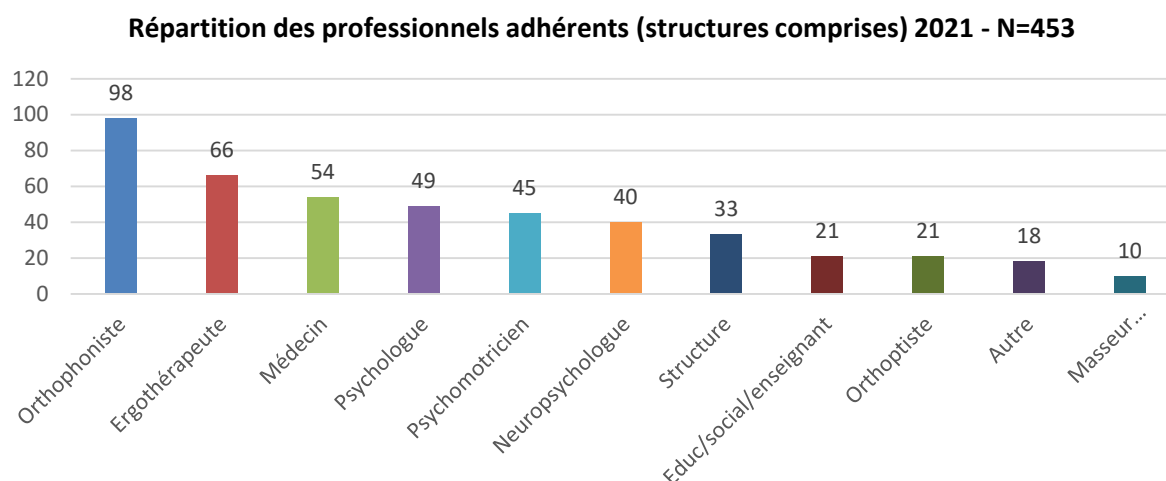
Aude MORANDET, professeur de danse assure les séances de danse urbaine auprès d'un groupe de 9 enfants âgés de 8 à 14 ans. Cette activité, hors partenariat STAPS se déroule toute l'année.

A Noël, malgré le contexte sanitaire, les parents ont pu assister à une petite représentation.

B. Les professionnels adhérents

Au 31 décembre 2021, PLURADYS compte désormais **452 « professionnels » adhérents**. Parmi les professionnels adhérents, on compte **30 structures/associations** :

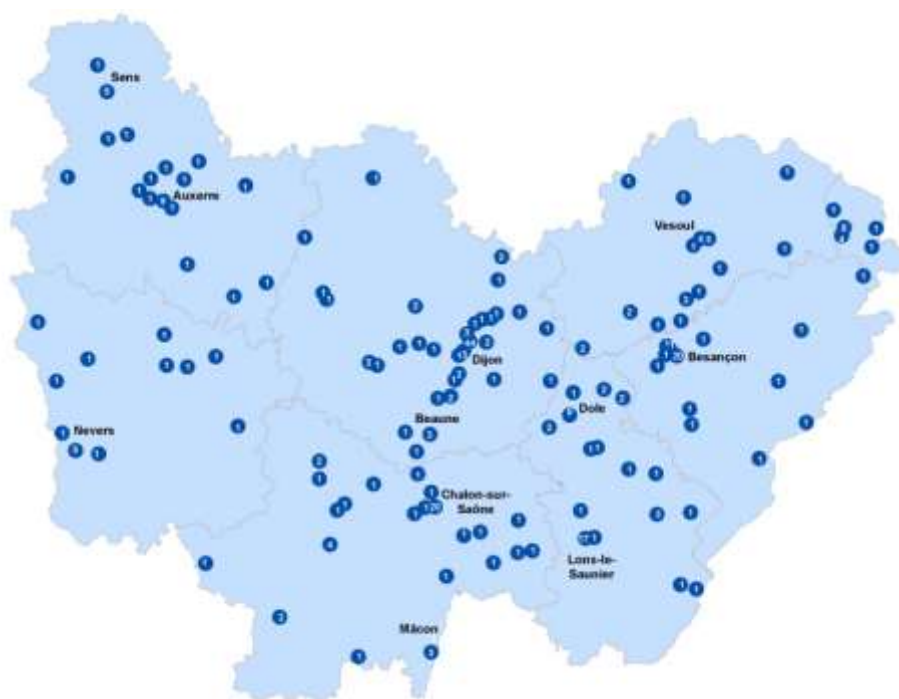




L'ensemble de ces 453 professionnels adhérents reçoivent les informations du réseau, participent aux actions de sensibilisation ou de formation. Ils contribuent aux parcours diagnostiques de leurs patients le cas échéant en participant aux réunions de synthèse pluridisciplinaires qui leur sont proposés.

Une partie d'entre eux reçoivent des nouveaux patients, adressés par Pluradys pour des évaluations visées diagnostiques, comme l'indique la carte ci-dessous avec la répartition dans la région :

Professionnels susceptibles de recevoir les enfants au 31/12/2021 * N = 313



Source : PLURADYS, exploitation ORS Bourgogne, janvier 2022

**Les professionnels adhérents sont la plupart du temps des professionnels de santé et psychologues qui acceptent de recevoir des enfants pour réaliser des bilans dans le cadre d'un parcours coordonné par le réseau. Ce sont eux que nous appelons « professionnels évaluateurs » en distinction de professionnels non concernés par ces évaluations cliniques diagnostiques (enseignants, travailleurs sociaux, éducateurs mais aussi des professionnels de santé ou psychologues qui ne peuvent ou ne souhaitent pas réaliser de bilans dans le cadre du réseau).*

Pour accompagner ces professionnels à la pratique des parcours diagnostiques coordonnés complexes, des actions de formation sont renouvelées chaque année, avec des journées en présentiel, internes aux membres des équipes ressources du réseau, et des actions à destination de l'ensemble des professionnels adhérents, en présentiel et en visio conférence sous la forme de webinaires.

- **La journée de formation inter-ERR** a ainsi pu être renouvelée, 47 professionnels ont participé à cette journée d'échange et d'analyse (durée 6h30) en vue d'améliorer le fonctionnement du réseau de santé Pluradys.
- **La journée d'accueil à destination de nos nouveaux adhérents**, a été rebaptisée « Le parcours diagnostique des TND au sein du réseau de santé Pluradys : rôle, attendus et fonctionnements ». 12 professionnels ont ainsi découvert le fonctionnement de pluradys et son équipe, mais également vivre une synthèse afin de mieux comprendre leur rôle et les attendus.
- **Un format webinaire** a été lancé fin 2021, afin de pouvoir amener des informations concrètes et pertinentes à nos adhérents sur des thématiques très ciblées, le tout sur un temps court de 1h. 5 médecins était présent à la thématique du **Dossier MDPH : contenu et procédures Pluradys** et 5 professionnels pour le webinaire : **Cotation et analyse du DCDQ et du Profil Sensoriel lors de l'EIC**.

C. Les professionnels non adhérents

Par définition, PLURADYS, en tant que réseau, travaille avec tous les professionnels du territoire et pas seulement avec les adhérents.

Des partenariats existent et peuvent alors faire l'objet de conventions :

Rectorat de l'académie de DIJON et BESANCON, Centre génétique du CHU de Dijon, CH de Nevers, Chalon-sur-Saône, de Lons-le-Saunier, de Dole, le SESSAD AHSSEA en Haute-Saône.

Des partenariats informels existent, notamment avec la pédopsychiatrie ou bien avec certains centres médico psychologiques. **Ainsi, nombreux sont les partenariats qui ne font pas l'objet de formalisation écrite: Collectivités territoriales, CRA de Bourgogne, Centre DEFI, CRTLA, Ville d'Auxerre, Ville de Nevers, Agglomération de Chalon-sur-Saône, Ville de Dole et de Lons-Le-Saunier.**

Chaque année, nous organisons **un colloque ouvert à l'ensemble des professionnels de la grande région, adhérents ou non**, dans une optique de diffusion des connaissances et d'amélioration des pratiques, en lien avec le diagnostic des troubles neuro développementaux.

La 11ème édition du colloque régional s'est ainsi déroulée en juin 2021, en visio en raison des normes sanitaires. Une organisation innovante a pu être mise en place, avec une conférence la veille au soir (2h) et un déroulement en journée pleine le lendemain (7h25). Les inscriptions à la carte ont permis à chacun de trouver son mode de participation.

Pluradys est administrateur au sein de la Fédération Nationale des Réseaux de Santé – Troubles du Neurodéveloppement des Apprentissages de l'enfant/adolescent (FNRS-TNA): Sont mutualisés nos exemples d'actions, de partenariats, d'interventions / publications. La Fédération est représentante

lors des discussions avec les institutions nationales, elle est aussi force de proposition et organise un colloque national tous les deux ans.

III.2 APPUI A L'ORGANISATION DU PARCOURS DIAGNOSTIQUE

La prise en charge de ces troubles / pathologies repose sur une évaluation initiale, **évaluation dite par « élimination » avec deux dimensions : temporelle (par étapes) et dynamique (suivant l'évolution).**

Il s'agit de :

- Eliminer les aspects médicaux et sensoriels,
- Puis évaluer le fonctionnement suivant les signes d'appels observés/relatés,
- Se pose alors la question de la **coordination de ces évaluations**, lorsqu'elles sont strictement supérieures ou égales à 2,
- Afin de définir des priorités d'intervention et un accompagnement individualisé.

Pluradys effectue depuis 2008 une mission intitulée « gestion de cas complexes », qui s'articule autour :

- **D'une évaluation de la situation avec synthèse des évaluations** : il s'agit du rendez-vous entre la famille et le binôme de coordination (médecin coordinateur et professionnel de santé de l'Equipe Ressource du Réseau), grâce à la constitution préalable du dossier de santé par le secrétariat
- **D'un appui à l'organisation de la concertation** : organisation de réunions de synthèses transdisciplinaires
- **D'un appui à la planification et au suivi des interventions autour du patient** : des procédures du parcours patients sont planifiées, suivies par le secrétariat, via un logiciel d'activité patient, en lien avec les professionnels de santé du territoire.

Un Parcours du patient est organisé, avec :

- **Porte d'entrée unique** (appel téléphonique des familles au réseau)
- **Triage (filtre) à base d'un questionnaire**, pour déterminer l'accès ou non à un rendez-vous avec ce coordinateur / gestionnaire de cas.
- **Lors de cet entretien, le gestionnaire de cas dispose d'un instrument d'évaluation (fiche de signes d'appels)** pour déterminer si la famille doit être incluse et bénéficier de l'ensemble du Plan de Service Individualisé ou non.

La mission d'appui à la coordination remplit **3 objectifs opérationnels** :

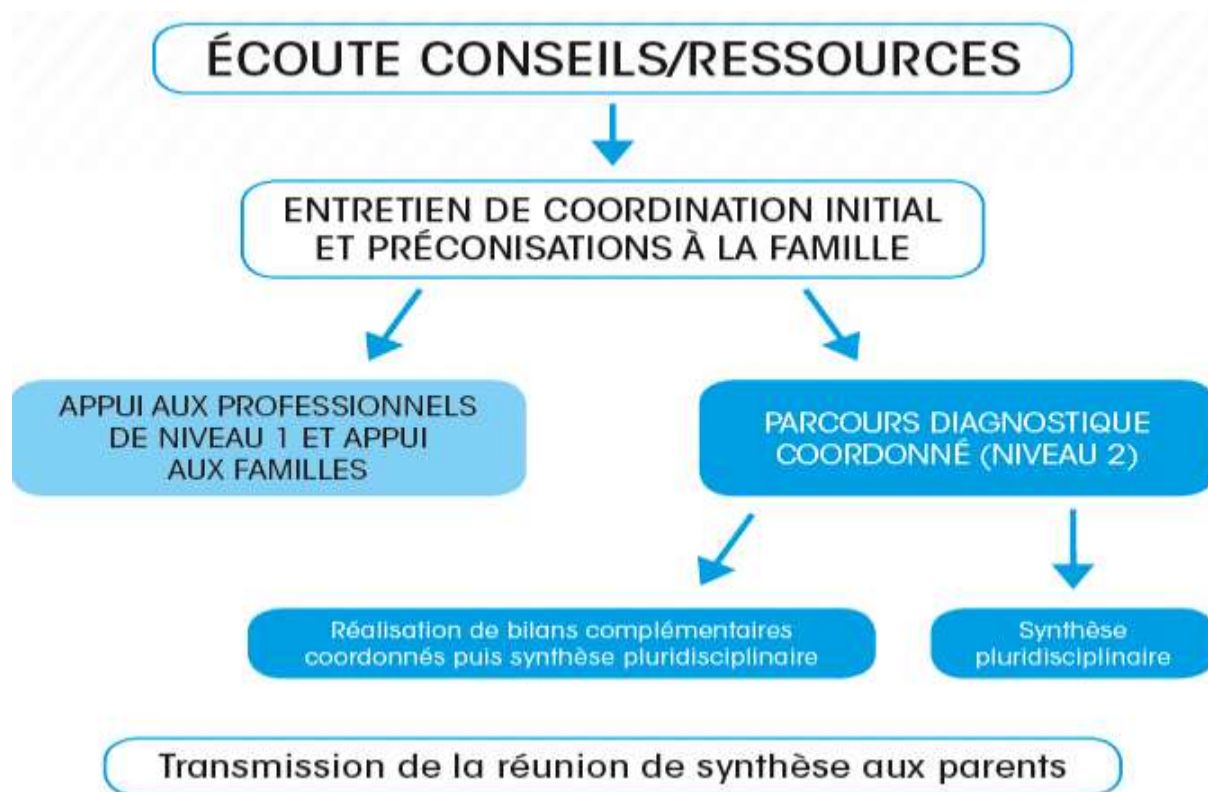
- Favoriser l'accès à un diagnostic ou une évaluation des besoins
- Mettre en place une coordination du suivi thérapeutique
- Accompagner la famille à la mise en place du scénario thérapeutique choisi

De nouvelles procédures sont généralisées depuis 2018. Cette évolution a répondu aux besoins d'actualisation des critères depuis la parution du guide de la Haute Autorité de Santé (HAS), de décembre 2017, sur l'organisation des parcours dans le cadre des troubles des apprentissages, ainsi qu'à l'amélioration du modèle médico économique de PLURADYS.

Ainsi, suivant les 4 cas de complexités définis par la HAS :

- Multiplicité des intervenants – Besoin de coordination
- Difficultés diagnostiques
- Comorbidités
- Réponse insuffisante à la prise en charge de 1ère intention

Pluradys peut proposer, suivant les situations des enfants, 3 types de parcours individualisés, résumés dans le schéma suivant et détaillés ci-dessous :



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ JUSTIFIANT LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER PATIENT COORDONNÉ :

- La famille réside en Bourgogne-Franche-Comté
- L'enfant a moins de 18 ans
- L'enfant présente au moins deux difficultés dans les domaines suivants : social, scolaire, cognitif, sensoriel, instrumental, moteur.
- La famille dispose d'un compte-rendu de consultation réalisée auprès d'un médecin spécialisé dans les troubles neurodéveloppementaux et/ou auprès d'un de ces professionnels : psychologue éducation nationale, psychologue clinicien, neuropsychologue, orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute.

Le réseau n'a pas vocation à intervenir en première intention mais a pour but la coordination des professionnels autour de situations complexes (références HAS-décembre 2017). Si la famille ne relève pas d'une coordination par le réseau, des conseils sont apportés et le secrétariat peut envoyer, au médecin de l'enfant et/ou à l'orienteur, un document ressource pour l'aider dans la démarche diagnostique. Si les critères d'inclusion sont réunis, le secrétariat envoie à la famille un dossier à constituer. À réception du dossier complet, le secrétariat fixe la date de l'Entretien Initial de Coordination (EIC).

ENTRETIEN INITIAL DE COORDINATION :

Cet entretien est réalisé par deux professionnels de l'Équipe Ressources départementale de PLURADYS, selon le lieu de résidence de la famille. Il se déroule ainsi :

- Un entretien avec la famille (1 heure),
- Une concertation entre les deux professionnels (15 minutes)
- La transmission des conclusions à la famille (15 minutes).

3 situations peuvent se présenter :

PARCOURS 1 :

Des recommandations de consultations complémentaires sont effectuées ; un courrier est adressé au médecin traitant et à l'orienteur.

PARCOURS 2 :

Il n'y a pas besoin d'évaluation complémentaire mais l'organisation d'une synthèse pluridisciplinaire est nécessaire afin de croiser tous les éléments existants et recueillis auprès des différents professionnels de l'enfant. Le secrétariat rassemble toutes ces informations et organise la réunion de synthèse pluridisciplinaire.

PARCOURS 3 :

Des évaluations complémentaires sont proposées à la famille et une synthèse pluridisciplinaire est organisée une fois les évaluations réalisées.

Un classeur partagé est remis à la famille avec les explications et l'ensemble des documents nécessaires au parcours diagnostique.

Après validation du compte-rendu initial de coordination par le binôme de professionnels, le secrétariat ; envoie ce compte-rendu ainsi que les devis et les listes de professionnels concernés, adhérents au réseau. La famille peut solliciter le secrétariat dans les 15 jours suivants si elle constate un besoin de rectification sur les informations transmises. Au-delà de cette période, le compte-rendu est adressé en l'état aux professionnels qui suivent l'enfant (dont médecin traitant, médecin et psychologue de l'Éducation nationale) et aux évaluateurs choisis par la famille. Une fois les évaluations réalisées et les compte-rendu reçus, le secrétariat organise la réunion de synthèse.

ORGANISATION DE LA RÉUNION DE SYNTHÈSE PLURIDISCIPLINAIRE :

Les professionnels intervenant auprès de l'enfant sont invités en réunion de synthèse, ainsi que les professionnels ayant réalisé les évaluations préconisées, le médecin traitant, le médecin et le psychologue de l'Éducation nationale. Les professionnels de l'Équipe Ressource départementale (médecin, orthophoniste, ergothérapeute, psychomotricien, psychologue, neuropsychologue) viennent à la réunion de synthèse si leur profession n'est pas représentée par un professionnel de proximité de l'enfant. *Par exemple : l'enfant n'a jamais consulté de psychologue ou alors son psychologue n'est pas disponible le jour de la réunion. Dans ces deux cas, le psychologue de l'Équipe Ressource sera présent afin d'assurer une vision pluridisciplinaire de la situation de l'enfant.*

Une fiche de recueil a pour but d'aider le professionnel ERR dans son échange avec le professionnel de l'enfant.

La synthèse vise à poser un éventuel diagnostic, ou en éliminer, mais également à évaluer les besoins du jeune, tout en les priorisant. Des recommandations relatives au suivi thérapeutique sont réalisées et des aménagements pédagogiques à destination des enseignants sont définis et transmis par le biais de la famille.

Une transmission est réalisée auprès de la famille avec remise du compte-rendu écrit par un des professionnels présents en réunion.

ACCOMPAGNEMENT DE LA FAMILLE :

Le secrétariat contacte par téléphone les familles 3 mois après la fin du parcours afin de faire un point sur les démarches amorcées et apporter une aide si nécessaire (contact, dossier administratif...). Un questionnaire de satisfaction est envoyé à 6 mois. Une proposition de réunion relative à l'évolution du suivi est faite aux familles un an après la fin du parcours.

Dossiers patients informatisés : une interface numérique

Conformément à l'entrée en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) au sein de l'Union Européenne, PLURADYS travaille en collaboration avec un **hébergeur de données de santé à caractère personnel** agréé par le Ministère de la Santé et des Sports, afin de sécuriser nos données : GRADeS, qui héberge les données PLURADYS.

A. Analyse globale, régionale

	Nombre de demandes traitées	Ecoute aide ressources	Nombre de rendez-vous avec le binôme de coordination dans l'année
<u>2012</u>	182	56	90
<u>2013</u>	202	48	113
<u>2014</u>	316	71	186
<u>2015</u>	339	61	170
<u>2016</u>	307	99	100
<u>2017</u>	326	120	126
<u>2018</u>	458	143	201
<u>2019</u>	668	252	194
<u>2020</u>	668	259	204
<u>2021</u>	818	340	252

- Zone géographique couverte par le réseau : la région Bourgogne Franche Comté.

- Nombre de patients nouvellement inclus entre le 01/01 et le 31/12 2021 : 340 aides ressources sans envoi de dossier ; 478 envois de dossiers ; 252 entretiens réalisés dans l'année.

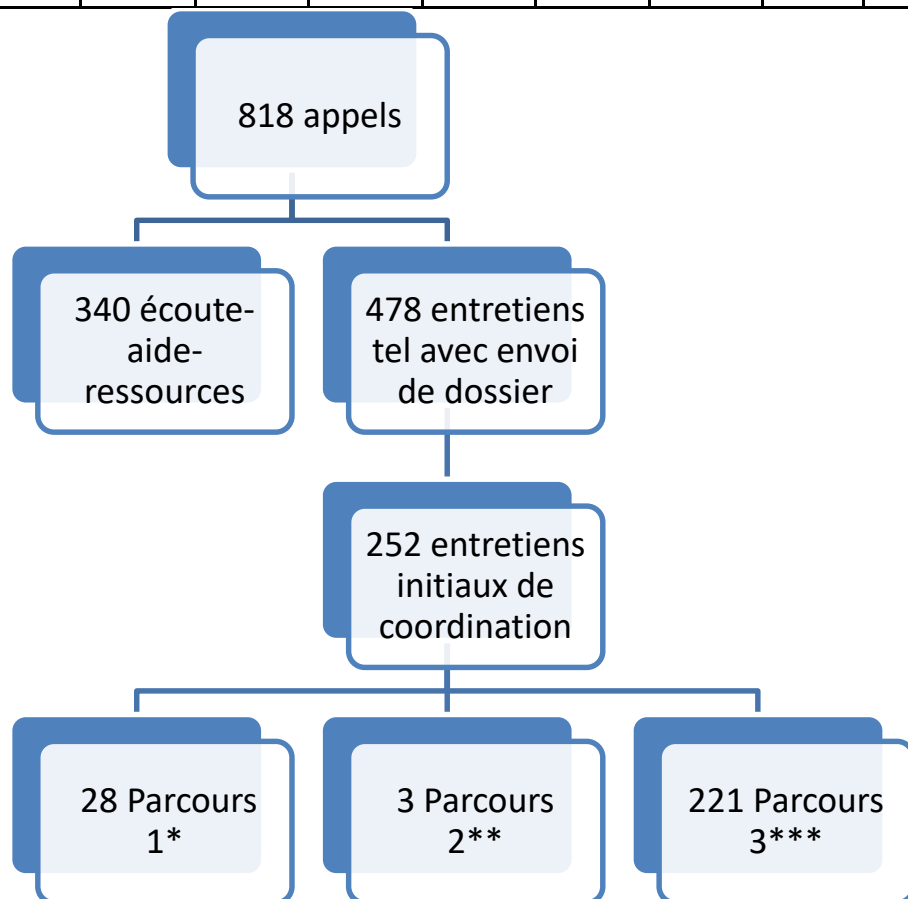
818 appels traités.

- Nombre d'expertises de dossiers patients : entre le 01/01 et le 31/12 2021

Le réseau a répondu à 818 appels de familles ou professionnels (temps pour ces entretiens téléphoniques et conseils apportés, quand il n'y a pas encore de suivi, la secrétaire suggère à la famille de réaliser, en lien avec son médecin généraliste, un premier bilan vers un professionnel et de recontacter le réseau si besoin).

En 2021, le réseau a donc réalisé ces 818 entretiens téléphoniques qui ont donné lieu à l'envoi de 478 dossiers. Dans l'année 2021, 252 entretiens initiaux de coordination ont pu être réalisés.

au 31/12/2021	21	25	39	58	70	71	89	TNFC 90	Hors BFC	total
Appels	175	58	112	83	58	146	151	23	7	818
Variation n-1	-16	+48	+10	+20	+6	+62	-5	+19		+150
Envoi du dossier	91	35	84	44	46	86	72	20		478
Aides ressources (sans envoi de dossier)	84	23	28	39	12	60	79	3	7	340
Entretien initial de coordination	60	8	47	24	16	34	49	14		252
P1	16	1	3		1	1	6			28
P2	1		1		1					3
P3	43	7	43	24	14	33	43	14		221
Synthèse	46	0	37	24	16	33	46	9		207
Dont 2ème synthèse	7	0	0	1	3	2	3	2		18

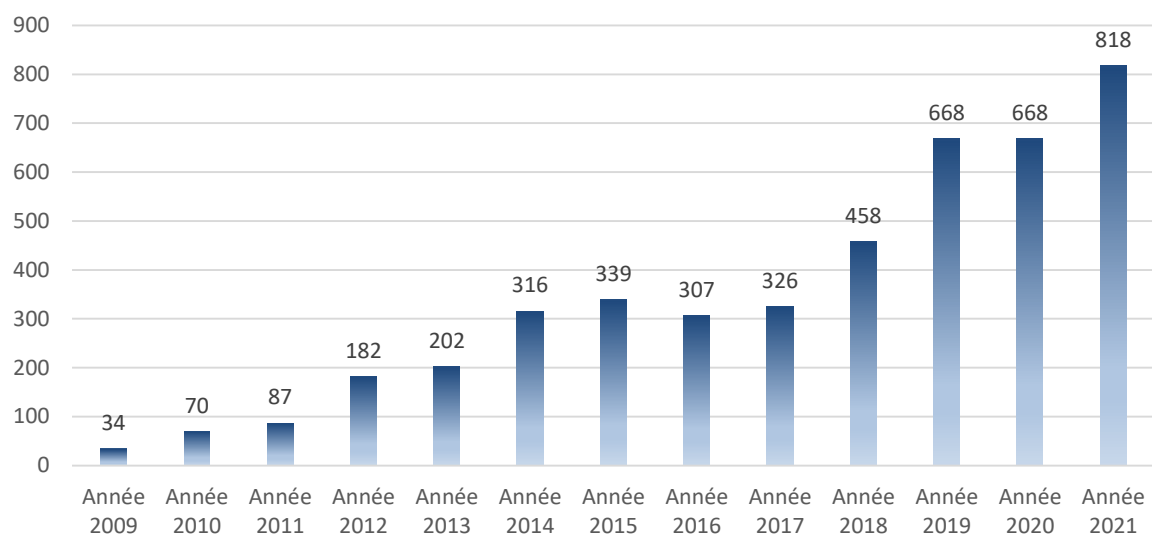


*Recommandations de consultations complémentaires ; courrier au médecin traitant et à l'orienteur

** Organisation d'une synthèse pluridisciplinaire

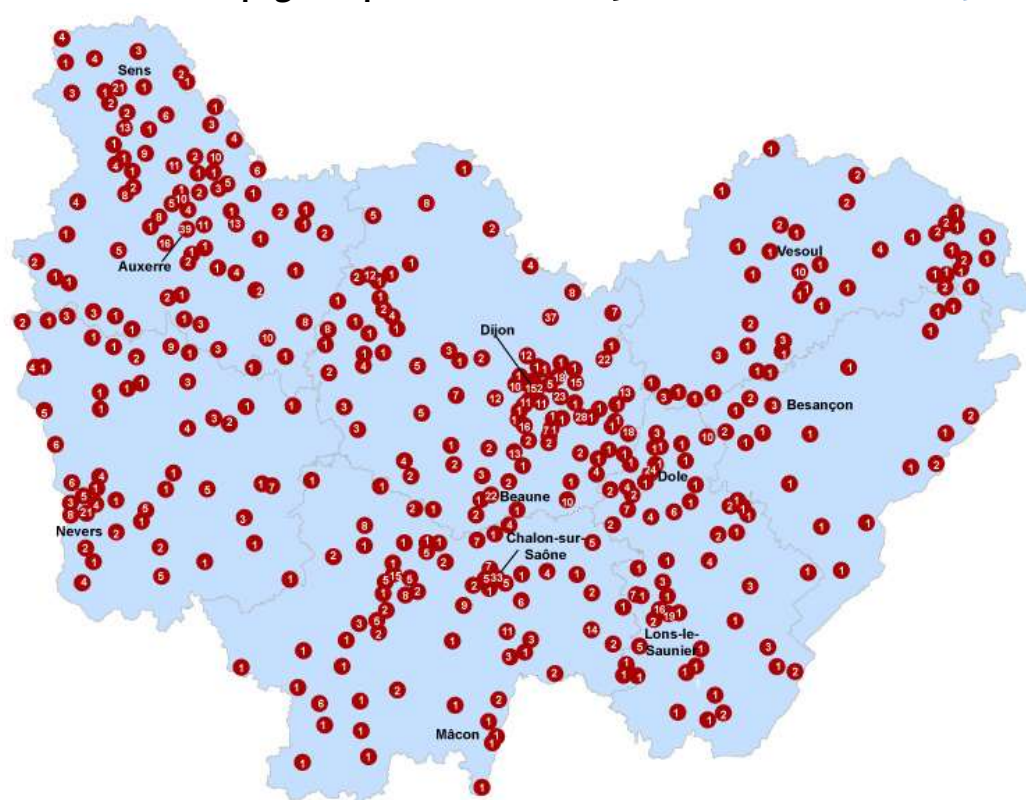
***Propositions d'évaluations complémentaires puis organisation d'une synthèse pluridisciplinaire

Evolution du nombre d'appels de 2008 à 2021



Familles accompagnées par PLURADYS au 31/12/2021

N = 1652



Source : PLURADYS, exploitation ORS Bourgogne, janvier 2022

Cela correspond aux familles ayant bénéficié d'un parcours coordonné par le réseau depuis 2009 ou ayant bénéficié d'une action nécessitant l'adhésion (sport adapté par exemple).

Au 31/12/2021, nous comptons 573 familles adhérentes. L'adhésion « famille » est à renouveler tous les deux ans.

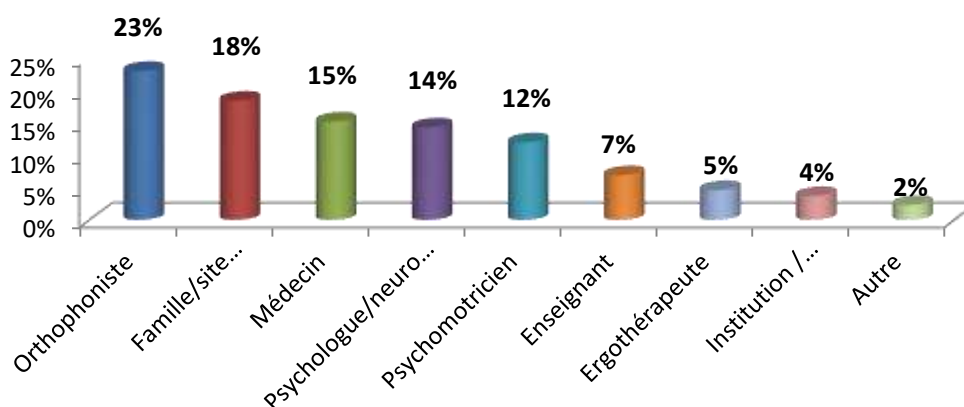
B. Analyse selon les étapes du parcours

Les indicateurs présentés ici se focalisent sur **217 enfants dont le parcours s'est achevé en 2021**.

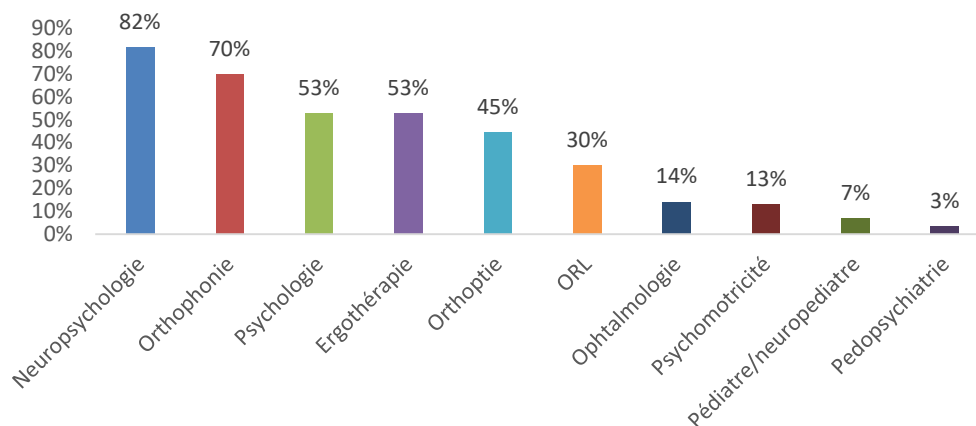
L'âge moyen des enfants (à la date d'appel) est de **9,5 ans**. En 2021, on compte 29.5% de filles et 70.5 % de garçons.

Les familles qui font appel à PLURADYS peuvent être orientées par différents professionnels.

Répartition des orienteurs par secteur, 2021 (n=217)

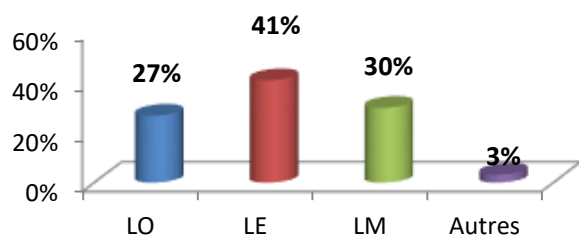


Types de bilans préconisés dans le cadre des parcours, 2021 N=184



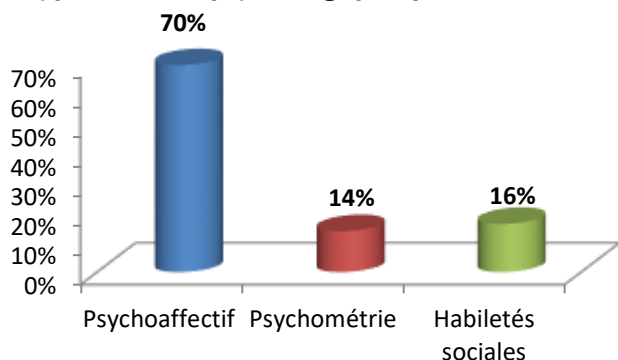
Lors de l'étude de la situation de l'enfant au moment de l'entretien initial de coordination, les professionnels, cherchent à cibler le plus possible ce qui est recherché dans tel ou tel bilan. Selon les domaines, les évaluations préconisées pourront être « complètes » ou « ciblées ». Ainsi, **les bilans ne sont pas toujours préconisés dans leur totalité** : il s'agit de spécifier le type de bilan au sein d'une spécialité, et éviter ainsi une dépense économique non pertinente au regard des besoins réels de l'enfant : par exemple; le bilan neuropsychologique n'a pas besoin d'être réalisé dans sa globalité lorsque l'évaluation psychométrique a déjà été réalisée par le psychologue de l'Education Nationale, ou lorsque le langage fait déjà l'objet d'une évaluation par un orthophoniste.

Type de bilans orthophoniques préconisés, 2021



Les bilans réalisés en **orthophonie** peuvent concerner le plus souvent l'évaluation du langage écrit (LE), du langage oral (LO) mais aussi du raisonnement logico mathématiques (LM).

Type de bilans psychologiques préconisés, 2021

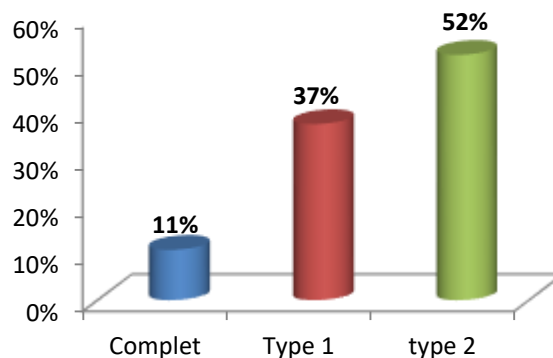


En **psychologie**, il y a 3 types de bilans : le bilan psycho affectif qui correspond à l'évaluation des affects/test de personnalité ; le bilan psychométrique et les évaluations des habiletés sociales.

En **neuropsychologie**, il y a 3 types de bilans (complet, type 2 et type 1) qui font références au nombre de domaines cognitifs évalués.

Type de bilans neuropsychologiques préconisés, 2021

Parmi les bilans neuropsychologiques préconisés, la plupart sont ciblés sur certaines fonctions cognitives.



FOCUS SUR LES TROUBLES DES ENFANTS EN FIN DE PARCOURS – 2021

DSM 5	CIM10	174 enfants - 2021	
315	F81	Troubles spécifiques des apprentissages (lecture, expression écrite, calcul)	82,76%
314	F90	Déficit de l'attention /Hyperactivité (TDAH) et syndrome dys exécutif	23,56%
315.4	F82	Trouble développemental de la coordination (TDC/TAC/Dyspraxie)	17,82%
315.32	F80.2	Trouble du langage (dysphasie)	18,39%
		Difficultés psycho-affectives / Troubles du psychisme	45,40%
		Retards (quel que soit le domaine)	18,97%
		Troubles sensoriels	25,29%
		Dysgraphie	21,84%
		Troubles de la conduite et du comportement	3,45%
		Pathologies neurologiques, génétiques, métaboliques	4,60%
		Haut potentiel intellectuel	4,60%
		Trouble de la modulation sensorielle	2,87%
317	F70	Handicap Intellectuel	2,30%
315.39	F80.0	Trouble de la phonation	0,57%
315.39	F80.89	Trouble de la communication sociale (dysphasie sémantique pragmatique)	2,87%

307.23	F95.2	TICS (Synd Gilles de la Tourette, TICS moteurs ou vocaux persistants, TICS provisoires, TICS, autres TICS spécifiés, TICS non spécifiés)	0,57%
315.35	F80.81	Trouble de la fluidité verbale (bégaiement)	0,00%
299.00	F84.04	Troubles du spectre de l'autisme (TSA)	4,60%
307.9	F80.9	Trouble de la communication non spécifié	2,30%

Nous avons extrait les troubles présentés par 174 enfants dont les situations ont été étudiées en 2020. Un enfant présente en moyenne 4 « troubles ou symptômes ».

Les pathologies sont classées dans le tableau ci-dessus.

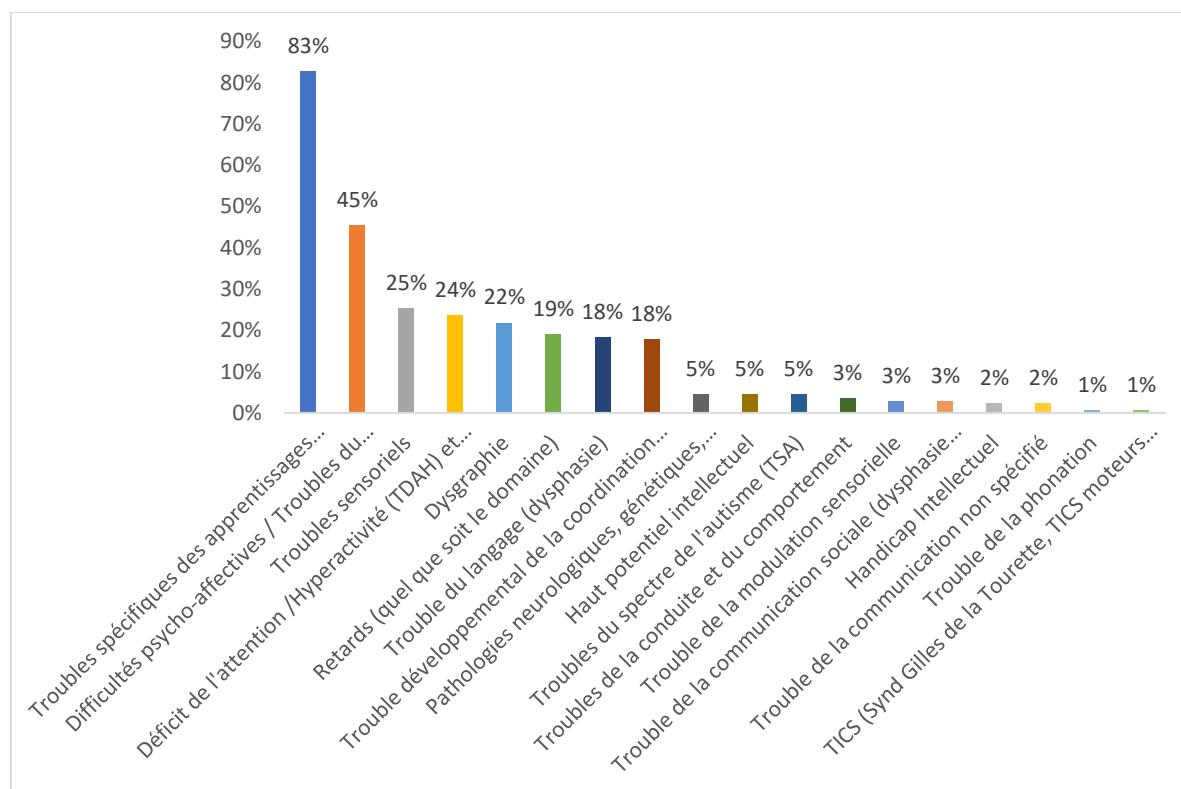
Les troubles spécifiques des apprentissages (lecture, expression écrite, calcul) sont les troubles les plus représentés.

7.5% des enfants ont un seul trouble – 92.5% ont 2 troubles et plus.

Parmi tous ces enfants, **72.9% ont un trouble « dys »** c'est-à-dire qu'ils présentent au moins un de ces troubles :

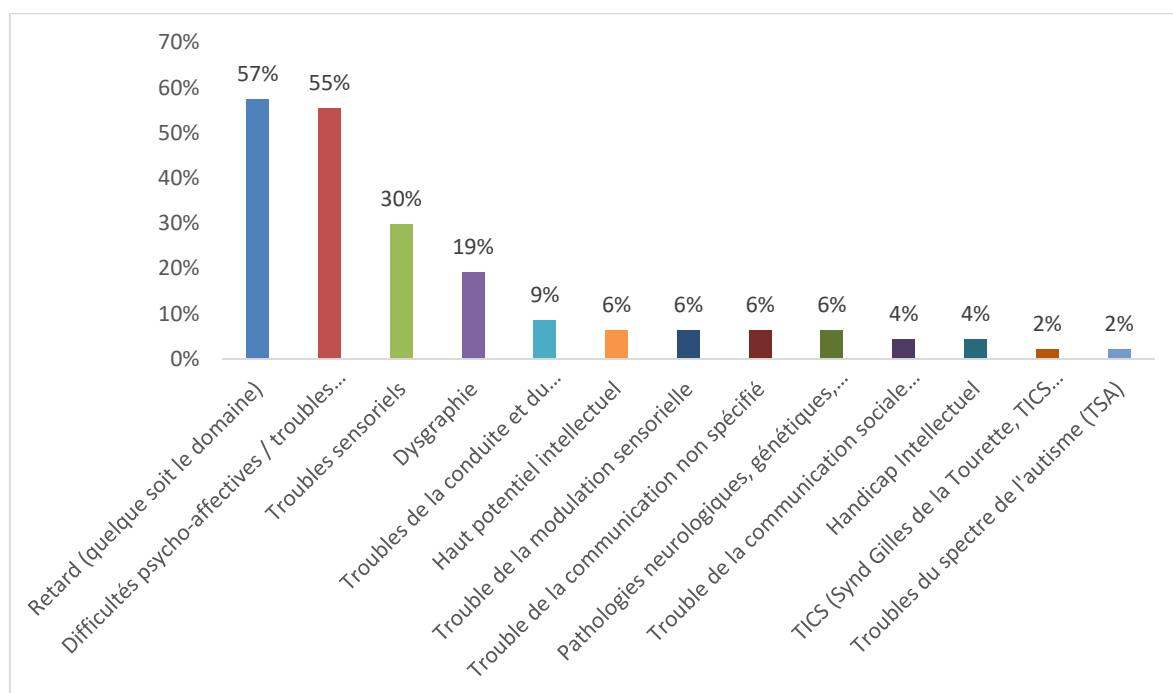
- Troubles spécifiques des apprentissages (lecture, expression écrite, calcul) ;
- Déficit de l'attention /Hyperactivité (TDAH) et syndrome dys exécutif ;
- Trouble développemental de la coordination (TDC/TAC/Dyspraxie) ;
- Trouble du langage (dysphasie).

Représentation des troubles concernant des 174 enfants - 2021



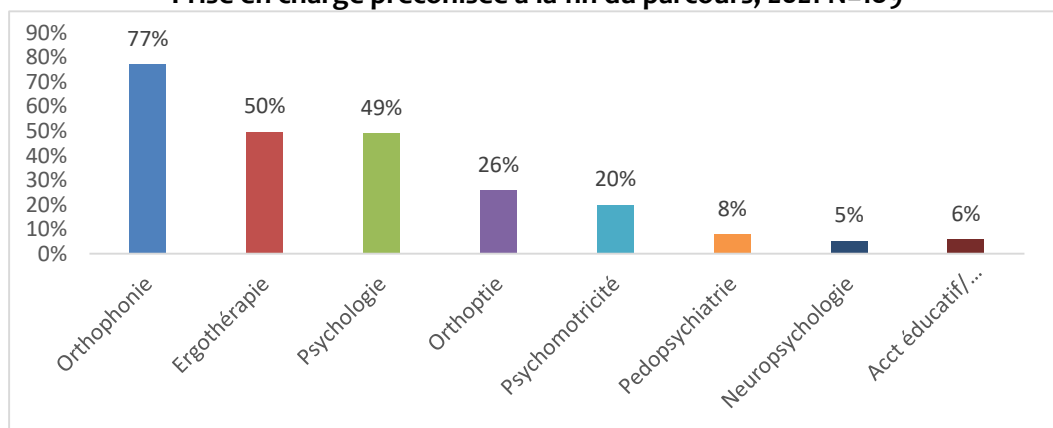
Les enfants sans diagnostic de « trouble DYS » (28%) présentent les symptômes ci-dessous :

Troubles ou symptômes des enfants "hors dys" N =47



62% de ces enfants ont des troubles associés (deux troubles ou symptômes et plus).

Prise en charge préconisée à la fin du parcours, 2021 N=189



Les préconisations de suivis sont hiérarchisées, **priorisées**, puis présentées et discutées avec la famille. Elles se font après concertation pluridisciplinaire, **en fonction de la connaissance des réalités de terrain**.

Evaluation du parcours coordonné par les professionnels - 2021

« Statut des répondants »

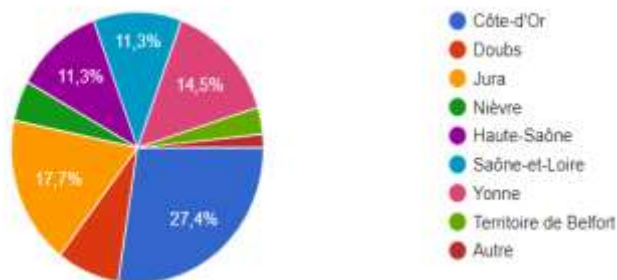
Le montant d'indemnisation de 45 euros par heure de réunion autorisé par l'ARS vous a-t-il paru satisfaisant ?

A cette question, les professionnels ont répondu : Oui à hauteur de 7 sur une échelle de 1 à 10.

Les éléments transmis (dossier partagé) vous ont-ils aidé à la compréhension de l'enfant ?
Oui pour 94 % des professionnels.

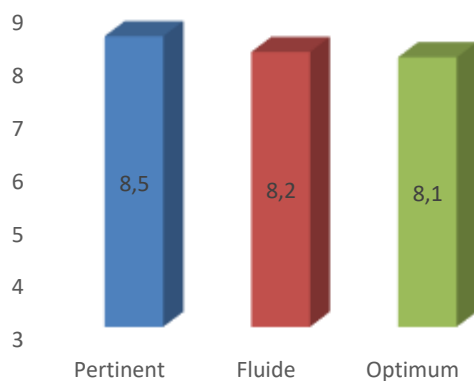
Cheminement du dossier patient : Le parcours (recueil de compte-rendu, réunion, transmissions) vous a-t-il semblé (note sur 10) : 8.5/10.

« Répartition géographique des répondants »



PLURADYS a adressé un questionnaire par mail à 686 professionnels qui ont été en contact avec le réseau au moins une fois en 2021 pour un patient. Le taux de réponse au questionnaire est jugé satisfaisant et permet un traitement significatif des données : **63 répondants soit 9,1 %.**

Description du parcours par les professionnels



La rédaction et/ou la mise à disposition de vos compte-rendu vous a-t-elle semblé contraignante?

Non et plutôt non pour 88% des professionnels ayant répondu à cette question.

Les discussions transdisciplinaires lors des réunions d'étude du dossier patient vous ont-elles paru intéressantes ?

Oui à hauteur de 8.7 sur une échelle de 1 à 10.

Le transfert des informations par le biais de la plateforme informatisée est-il facilement accessible et gérable ?

Les répondants ont répondu favorablement à hauteur de 70%.

Tous les professionnels de santé sont prêts à orienter un enfant nécessitant une coordination diagnostique auprès du réseau PLURADYS.

Satisfaction des familles – 2021

Résultats au questionnaire rempli dans les 6 mois après la fin du parcours par 76 familles.

Toutes les familles estiment avoir eu le sentiment d'être écoutées et comprises lors du premier échange téléphonique.

Lors du premier entretien avec les professionnels du réseau la qualité de l'écoute et de l'échange avec les professionnels **est estimée en moyenne à 9/10 sur une échelle allant de 1 à 10.**

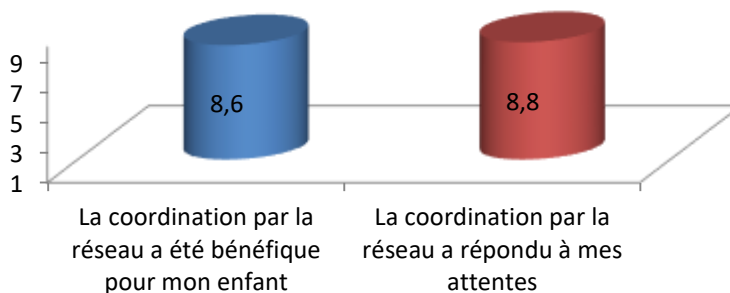
Les informations transmises lors de la préconisation de bilans étaient claires et justifiées	Oui pour 92%
La réalisation des évaluations a été rapide	Oui pour 75%
Les relations avec les professionnels ont été satisfaisantes	Oui pour 87%
Le diagnostic a été clairement expliqué	Oui pour 88%

A propos du parcours PLURADYS, **les adjectifs les plus utilisés** par les familles sont :

- Professionnel pour 74 %
- A l'écoute pour 68 %

Les familles étaient invitées à noter leur satisfaction sur une échelle de 0 à 10 :

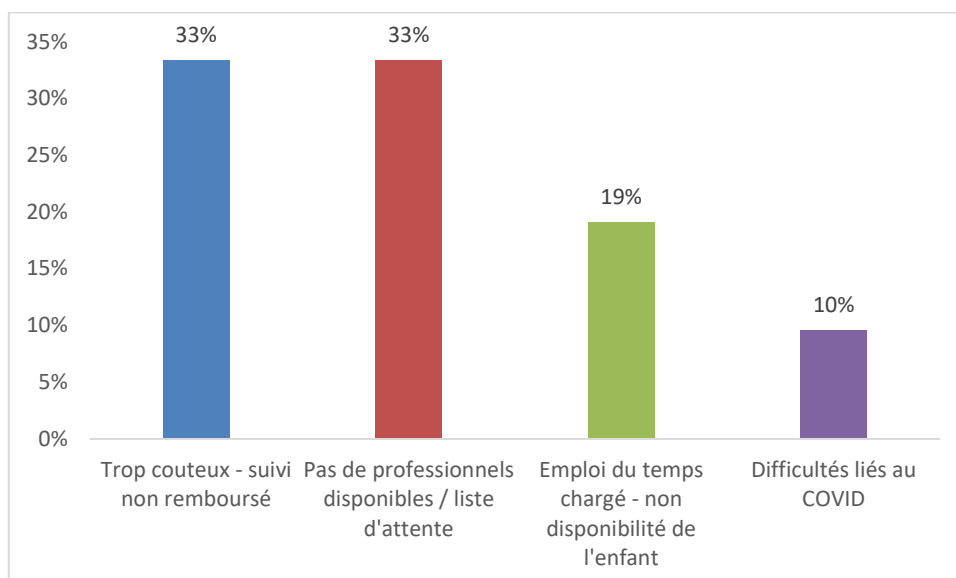
Les familles sont en moyennes très satisfaites de la coordination proposée.



Le **suivi thérapeutique préconisé** par PLURADYS a pu être **mis en place** ?

- Oui pour 63%
- En partie pour 20%
- Non pour 8%

Les raisons pour lesquelles le suivi n'a pu être mis en place totalement sont : (N=21)



Concernant la coordination du suivi thérapeutique : 37% auraient aimé que l'accompagnement de PLURADYS se poursuive au-delà de la période du parcours diagnostique, concernant :

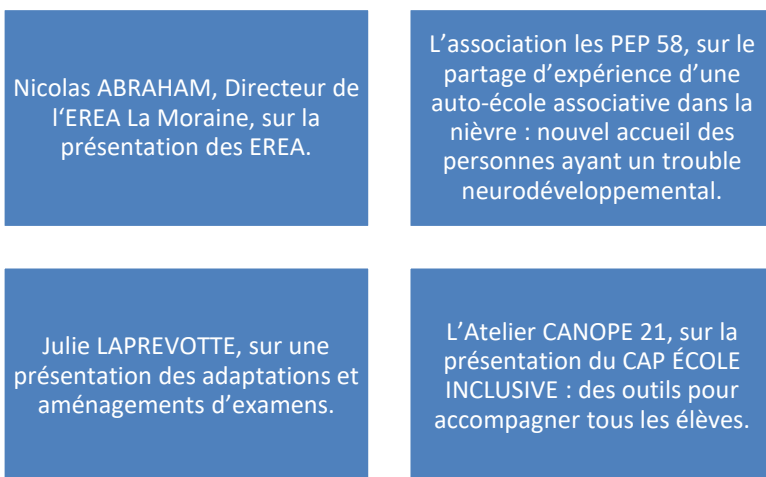
54%	Soutien pour le suivi (trouver les professionnels, faire des points d'évolution)
21%	Aide pour le dossier MDPH
21%	Aide pour le lien avec l'Ecole

SENSIBILISATION ET FORMATION

IV.1 Appui aux pratiques et initiatives professionnelles

- **Diffusion de protocoles de bonnes pratiques :**

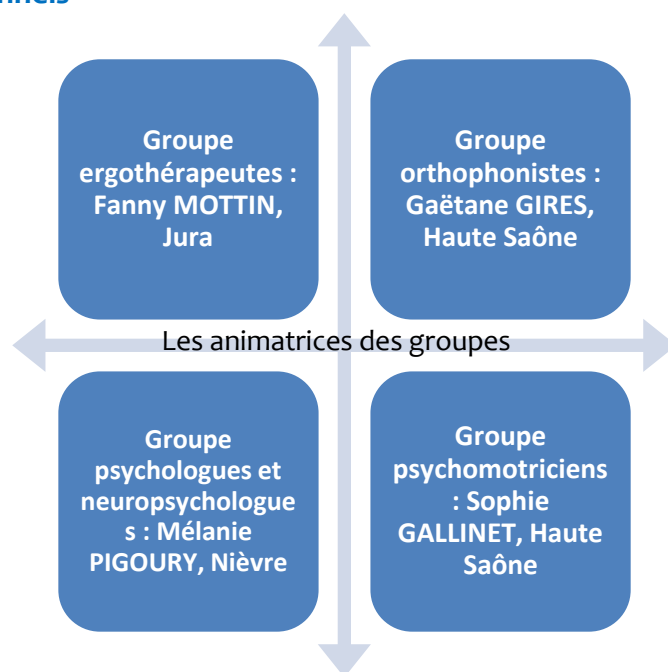
- Les professionnels des Equipes Ressources du réseau ont travaillé en 2021 à **la refonte du compte rendu de synthèse pluridisciplinaire**, pour en améliorer sa qualité, tant sur le contenu des informations que sur la forme.
- **La diffusion de la gazette bi annuelle** s'est poursuivie avec en 2021 la participation de :



Consultez les gazettes : <https://www.pluradys.org/documentation/pluradys-la-gazette/>

- **Poursuite des groupes de travail professionnels**

Rappel : Création de 4 groupes de travail par profession, animés par des formateurs Pluradys, afin de préciser les attendus des bilans réalisés au décours de cette démarche de diagnostics différentiels auprès d'enfants présentant des troubles neurodéveloppementaux complexes.



Le groupe des psychologues / neuropsychologues a travaillé à la création de 2 supports. Ils ont pour but de clarifier les attendus autour du **bilan psycho affectif** d'une part, et du **bilan habiletés sociales** d'autre part, dans le cadre d'une démarche diagnostique différentielle pour des enfants présentant une situation complexe.

Le bilan des habiletés sociales

Ce document a été élaboré à la suite des groupes de travail composés de psychologues adhérents à Pluradys. Il a pour but de clarifier les attendus autour de l'évaluation des habiletés sociales dans le cadre d'une démarche diagnostique différentielle pour des enfants en situation complexe. Vous pourrez aussi vous appuyer si besoin sur les conseils ci-dessous pour réaliser les bilans et les rédactions de compte-rendu relatifs à ces évaluations.

- Les tests proposés sont les plus usités mais restent non exhaustifs. Le choix des outils est toujours déterminé par le psychologue et repose sur la validation scientifique et ses réactualisations. « Chaque psychologue est garant de ses qualifications particulières. Il définit ses limites propres compte tenu de sa formation et de son expérience. » (Rappel d'un extrait du code de déontologie).
- Le bilan comporte une combinaison d'outils ainsi que l'explication de chaque outil.
- Le bilan est rédigé afin d'être **compréhensible par tous** (parents et professionnels non psychologues).
- L'entretien et l'analyse clinique restent des outils indissociables de la passation des tests précités.
- Le bilan des habiletés sociales est réalisé après avoir eu retour des bilans orthophoniques, neuropsychologiques et psychologiques ou au minimum de façon conjointe avec les bilans psychoaffectif et psychométrique (ou retour de ces derniers).
- **Le bilan des habiletés sociales se distingue d'un bilan de diagnostic Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA).** Il prend tout son intérêt dans un parcours diagnostique de 2^{ème} intention lorsque des hypothèses diagnostiques et fonctionnelles concernent entre autre la question d'un trouble du développement intellectuel, d'un TDAH, d'un refus scolaire anxieux, d'un fonctionnement à haut potentiel... et que l'équipe s'interroge sur les **capacités adaptatives et relationnelles** de l'enfant. Le compte-rendu du bilan des habiletés sociales aboutit parfois à **identifier ou à émettre l'hypothèse de la présence d'un TSA**. Dans ce dernier cas, le bilan des habiletés sociales doit se poursuivre avec les évaluations spécifiques recommandées par la HAS (ADOS-2 et ADI-R).

Objectifs

Indications

Ce guide a reçu la validation du CRA de Dijon et a été diffusé à l'ensemble des membres équipes ressources de la région.

Ces documents sont disponibles sous leur format complet en s'adressant à la direction de PLURADYS.

Le bilan psycho-affectif

Ce document a été élaboré à la suite des groupes de travail composés de psychologues adhérents à Pluradys. Il a pour but de clarifier les attendus autour du bilan psycho affectif dans le cadre d'une démarche diagnostique différentielle pour des enfants présentant une situation complexe. Vous pourrez ainsi vous appuyer sur les conseils et pistes ci-dessous pour réaliser les bilans et les rédactions de compte-rendus relatifs à ce bilan.

Le bilan psychoaffectif pour enfants et adolescents est l'évaluation du développement de la structuration **psychologique** en lien avec les **réactions psychiques et émotionnelles** de l'individu face au monde extérieur. Le bilan psychoaffectif a pour objectif d'évaluer le fonctionnement psychoaffectif au cours du développement de l'enfant, le plus fréquemment pour comprendre les symptômes de l'enfant et ainsi repérer les souffrances, difficultés, altérations éventuelles et leurs significations, afin d'émettre des hypothèses de fonctionnement psychique, des pistes thérapeutiques et de concourir au diagnostic différentiel. Il est fondé sur l'**observation et l'entretien clinique** mais il repose aussi sur la pratique d'**outils structurés**, pour évaluer au mieux l'impact structurel, fonctionnel et la symptomatique de l'enfant.

Attendus/objectifs

Les attendus concernent la compréhension de la structuration psychique de l'enfant/adolescent et des enjeux affectifs dans le cadre des difficultés amenant le parcours diagnostique. Le bilan explore donc l'impact des troubles des apprentissages sur le développement psycho-affectif et inversement, la présence et

Indications

En présence de points d'appels et face à l'hypothèses diagnostique / diagnostic différentiel : TDAH, troubles complexes (multidys), TSA, SCT, troubles anxiodépressifs, troubles de la

- **Fonctionnement de la testothèque :**

En 2021, six outils ont été prêtés : Vineland, Wisc, Wppsi, ADOS et Nepsy.

Les professionnels emprunteurs signent une convention de prêt et laissent à PLURADYS un chèque de caution (coût de l'outil). Ils peuvent ainsi réaliser les évaluations préconisées dans le cadre des parcours coordonnés.

LES OUTILS DISPONIBLES			
MABC-2	DTVP-3	FCR - Test de la figure complexe de Rey	WISC-V
Kit BHK et BHK ADO	DTVP-A	VINELAND-II	WPPSI-IV
PROFIL SENSORIEL	Test de dextérité Purdue	DF-MOT	ADOS-2
	Pegboard		ADI
	NEPSY-II		BMT-i -R

IV. 2 *Former et informer les acteurs de terrain*

Pluradys a poursuivi sa politique de développement de formation sur l'ensemble du territoire de la Franche Comté, et selon 3 axes :

- **Formations internes** pour les missions des professionnels ressources et/ ou adhérents au réseau de santé, dans le cadre de leurs interventions lors du parcours diagnostiques coordonné de niveau 2.
- **Formations externes par convention avec des structures, inscription de groupe** : Service de formation de l'enseignement publique (Education nationale), de l'enseignement privé, (Formiris) des Psychologues de l'éducation nationale en Bourgogne (DAFOP) et en Franche-Comté (DIFOR) mais aussi de structures médico-sociales pour leurs salariés.
- **Formations externes avec inscription individuelle**, avec l'intervention de formateurs externes pour l'amélioration des compétences professionnelles des acteurs du territoire.

Certaines de ces actions de formation visent l'amélioration des pratiques pour tous, adhérents ou non adhérents, comme la journée « Colloque PLURADYS ». Elles sont ainsi détaillées page 18, dans la section « Accompagnement ». D'autres actions relèvent de la diffusion d'informations au grand public. Elles sont présentées dans la section « Conseils aux familles » (page 23).

Les 3 axes de formation relèvent d'objectifs et de financement différents :

Formations internes PLURADYS	Formations externes par convention	Formations externes par inscription individuelle
•Public •Pour les adhérents •Pour les ERR •Objectif visé •Amélioration des pratiques de nos professionnels travaillant pour/avec Pluradys sur le territoire, une des missions du réseau de santé. •Développement du réseau •Mode de financement •Budget de l'ARS •Financement poste ingénierie de formation sur 100%. •Financement des intervenants	•Public •Pour les structures ou organismes qui le demandent (client) en BFC •Inscription groupée •Objectif visé •Amélioration des pratiques des professionnels sur le territoire BFC, quelque soit leur modalité d'exercice •Répondre aux besoins des structures sur le territoire (objectif sociétal). •Mode de financement •Financement par le client : couvre les frais pédagogique (formateurs) ou permet un bénéfice réinvesti dans les temps de préparation des formateurs. •Financement poste ingénierie de formation sur 50% .	•Public •Pour tout professionnel de France dans la cible (client) •Inscription individuelle •Objectif visé •Amélioration des pratiques des professionnels, quelque soit leur modalité d'exercice. •Faciliter la réalisation de formation en BFC par des intervenants extérieurs afin d'élargir les possibilités. •Mode de financement •Financement par le client avec un bénéfice visé afin de permettre le développement d'autres projets associatifs •Financement poste ingénierie de formation sur 15% .

1) Formation internes, Développement du réseau

Ces formations à destination des professionnels de Pluradys (ERR ou adhérents) sont réalisées par des intervenants de l'équipe de formateurs de Pluradys et/ou par des formateurs externes. Elles sont réparties tout au long de l'année afin de simplifier la participation de chacun, et régulièrement sur des dates récurrentes d'une année sur l'autre (comme la journée ERR ou le colloque). Elles sont *entièrement gratuites*, dans le cadre d'un financement ARS.

Elles sont réparties en 2 catégories : **les formations spécifiques métiers** (ciblées donc ouvertes à l'inscription uniquement pour certains métiers) et **les formations transversales** (ouvertes à tout champ professionnel).

1.1. Poursuite de projets

- **Les groupes d'échange** se sont donc poursuivis, à raison de 3 ou 4 réunions à l'année. Un professionnel a été missionné par Pluradys afin de mettre en place et animer chaque groupe d'échange (Mélanie Pigoury psychologue, Fanny Mottin ergothérapeute, Sophie Gallinet psychomotricienne et Gaétane Girès orthophoniste). Chaque groupe a choisi son orientation de travail pour l'année 2021, toujours dans l'axe demandé par Pluradys : créer une dynamique professionnelle et mettre en place une réflexion en lien avec l'amélioration des pratiques autour des TND.

126 professionnels sont inscrits à ces groupes de travail, 1/3 sont présents environ en fonction des dates (13h d'échange pour les psychologue/neuropsychologue ; 8 h d'échange pour les orthophonistes ; 11h d'échange pour les psychomotriciens et 6h d'échange pour les ergothérapeutes).

- **La 11ème édition du colloque régional** s'est déroulée en juin 2021, en visio en raison des normes sanitaires. Une organisation innovante a pu être mise en place, avec une conférence la veille au soir (2h) et un déroulement en journée pleine le lendemain (7h25). Les inscriptions à la carte ont permis à chacun de trouver son mode de participation.

Année inédite, colloque inédit !

Pour cause d'épidémie du COVID 19, le colloque a été réalisé en visio le 17 et 18 juin 2021 : **239 professionnels** ont pu participer.

Cette année, les interventions portaient sur le repérage et le diagnostic des TND chez le petit (0-6 ans).

Les diverses interventions étaient très riches, avec des apports théoriques le matin et des partages d'expériences orientées sur la pratique clinique.



98,8% des professionnels recommandent le colloque !

Ils ont attribué une note moyenne de 18.10/20 à cette journée.

« Qualité et clarté des intervenants, diversité des thèmes abordés, qualité de la coordination et de la gestion du temps... et tout ça dans la bonne humeur ! Accès aux différents supports et liens. Un grand bravo et merci ! »

- **La journée de formation inter-ERR** a également pu être renouvelée, 47 professionnels ont participé à cette journée d'échange et d'analyse (durée 6h30) en vue d'améliorer le fonctionnement du réseau de santé Pluradys.
- Renouvelle également de la **journée Formation de formateurs niveau 1**, 24 personnes sont venues découvrir les principes de l'animation pédagogique active utilisée par Pluradys lors des formations, ainsi que les différentes postures du formateur. Chacun peut se positionner ensuite sur le souhait d'être accompagné en tutorat pour intégrer notre équipe de formateurs.
- **La journée d'accueil à destination de nos nouveaux adhérents**, a été rebaptisée « Le parcours diagnostique des TND au sein du réseau de santé Pluradys : rôle, attendus et fonctionnements ». 12 professionnels ont ainsi découvert le fonctionnement de pluradys et son équipe, mais également vivre une synthèse afin de mieux comprendre leur rôle et les attendus.

2.1. Nouveaux projets de 2021

Deux nouveaux axes ont été développés en 2021 pour nos adhérents, en lien avec leurs demandes et les besoins identifiés sur le terrain.

- Développement d'une formation sur le diagnostic du TSA
- Mise en place de Webinaires thématiques ciblés.

Une formation actualisation des connaissances sur le TSA a été développée en partenariat avec le CRA (Dr Simao de Souza et Lucie Ducloux), à destination en 2021 de nos professionnels ERR, afin de monter en compétence lors de nos EIC (que prescrire) et nos synthèses (informations pertinentes et pose de diagnostic), et faciliter les passerelles avec le niveau 3. 48 personnes de nos ERR ont pu participer à cette formation (renouvelée 2 fois en 2021).

Un format webinaire a été lancé fin 2021, afin de pouvoir amener des informations concrètes et pertinentes à nos adhérents sur des thématiques très ciblées, le tout sur un temps court de 1h. 5 médecins étaient présents à la thématique du **Dossier MDPH : contenu et procédures Pluradys** et 5 professionnels pour le webinaire : **Cotation et analyse du DCDQ et du Profil Sensoriel lors de l'EIC**.

Au total, 398 personnes ont participé à des formations internes du réseau et 63h de formation ont été dispensés à titre gracieux sur 2021

Formations internes			
Développement Réseau			
Pôle formateurs Pluradys ou externes			
Spécifique métiers		Nb	Vol
Année	Groupe d'échanges PLURADYS (Psycho/Neuropsych)	40	13,3
Année	Groupe d'échanges PLURADYS (Orthophonistes)	28	8
Année	Groupe d'échanges PLURADYS (Psychomotriciens)	30	11,3
Année	Groupe d'échanges PLURADYS (Ergothérapeutes)	28	6
Transversal			
17/06/2021	11ème Colloque Régional, soirée	19	2
18/06/2021	11ème Colloque Régional, journée	95	7,25
17 et 18/06/2021	11ème Colloque Régional, soir + journée	111	9,25
17/06/2021	Formation Inter ERR	47	6,5
	Groupe Sensorialité	12	2
02/07/2021	Actualisation des connaissances, TSAutisme	21	6
21/09/2021	Formation de formateurs Pluradys	24	6,5
28/09/2021	Le parcours diagnostique des TND au sein du réseau de santé Pluradys : rôle, attendus et fonctionnements (adhérents)	12	8
05/10/2021	Actualisation des connaissances, TSAutisme	27	6
09/12/2021	Webinaire : Cotation et analyse du DCDQ et du Profil Sensoriel lors de l'EIC	5	1
16/12/2021	Webinaire : Dossier MDPH : contenu et procédures Pluradys	6	1
TOTAL		398	63,6

2) Formations externes par convention

Les différents partenariats signés par Pluradys sont toujours très actifs et permettent le développement de nombreuses formations. Les intervenants font partie de l'équipe de formateurs de Pluradys et choisis selon leur champ de compétence. Elles relèvent d'un financement réalisé par le client demandeur, qui permet de couvrir les frais pédagogiques.

Elles sont réparties en 3 catégories : **les formations pour les métiers de l'enseignement** (maternel à post baccalauréat/public et privé), les formations pour les psychologues travaillant en lien avec la scolarisation (public et privé) et **les formations réalisées dans des structures médicosociales ou pour d'autres organismes de formation**.

2.1. Formations pour les métiers de l'enseignement

→ 18 formations différentes au cours de l'année 2021 ont permis de dispenser 131 heures de formations et ainsi de sensibiliser et former 697 *enseignants* de toute la région Bourgogne Franche Comté.

La formation niveau 1 sur les dys (ressentir, comprendre et adapter) est toujours très demandée, des modules spécifiques sur l'autisme, le langage oral ou la gestion des troubles comportementaux ou attentionnelles ont été réalisés. Enfin, une formation spécifique sur anglais et dyslexie a été développée pour les intervenants d'une école de commerce, avec un projet qui va se poursuivre en 2022.

2.2. Formations pour les psychologues

Les thématiques abordées sont choisies par le Rectorat, ou directement par les professionnels pour des sujets plus locaux. Les modalités sont diversifiées : formation en distanciel et e-learning, en présentiel en petit groupe ou encore en amphithéâtre.

Nouveauté 2021 :

- Nous travaillons maintenant avec le service de formation des psychologues de la Franche Comté, ce qui nous a amené à étendre notre besoin de formateurs !
- De la régulation/analyse de pratique versant psychologique et neuropsychologique a pu être mise en place également sur certains secteurs.

→ 217 psychologues ont participé à nos formations, 55h de formation ont été dispensées.

2.3. Formations réalisées dans des structures médico-sociales ou pour d'autres organismes de formation.

Différentes structures (ADAPEI, CCAS, EMAS, AGEFIPH...) nous ont fait intervenir en formation intra-établissement, tant pour la théorie des TNDA que sur l'accompagnement des enfants en équipe pluridisciplinaire, sur les outils numériques existants ou encore la gestion des interactions structures-scolarité. 3 formations ont été réalisées spécifiquement auprès des médecins généralistes).

→ 129 personnes ont été formées par nos équipes, pour un total de 65h de formation.

Au total, 1043 personnes ont participé à des formations externes via conventionnements entre leur employeur et pluradys, 252h de formation ont été dispensées sur 2021.

Formations externes

Conventionnement

Pôle formateurs Pluradys

Enseignement public et privé		Nb	Vol
23/02 et 02/03/21	Les troubles psychiques (CAPPEI)	14	4
22/02 et 30/08/21	Mieux connaître les élèves Dys, comprendre et adapter	35	6
25, 26/02, 10, 18/03, 01/04, 06 et 18/05/21	Modules de formation initiale en ASH	20	49
17/05/2021	Mieux connaître les élèves Dys, comprendre et adapter	23	6
20/01/2021	Ateliers DYS et TSA	6	1,5
26/05/2021	Repérage en langage oral en école maternelle	200	3,5
11/06/2021	Les DYS "Comprendre, repérer, s'adapter" /Approfondissement	25	7
06/07/2021	Accompagner en classe des élèves avec difficultés attentionnelles	35	3
02/10/20 et 03/09/21	Accompagner les enfants avec des difficultés d'apprentissage dans le cadre du soutien scolaire	13	3
21/09/2021	Repérage en langage oral en école maternelle (niveau 2)	100	3
30/09 et 04/10/21	Mieux connaître les élèves Dys "Ressentir, Comprendre et Adapter"	16	6
20/10/2021	Repérage en langage oral en école maternelle (niveau 2)	100	3,5
20/10/2021	Accompagner les élèves dys dans leur scolarité	24	7
12/11/2021	Mieux connaître les élèves Dys "Ressentir, Comprendre et Adapter"	37	6
17/11/2021	Mieux connaître les élèves Dys "Ressentir, Comprendre et Adapter"	15	7
06/12/2021	Gestion des relations conflictuelles entre adolescents	11	6
13/12/2021	Gérer les relations entre adolescents au sein de la classe	17	6
16/12/2021	Anglais et Dyslexie	6	4
		697	131,5
Psychologues			
22/03,07 et 27/04, 03, 10,11, 17, 18 et 26/05, 15/06, 25/05 et 01/06/21	Haut potentiel, dépistage et orientation dans le cadre de pratique du psychologue EN	120	6
08 et 22/06, 05/10/2021	Journée d'actualisation des connaissances, Trouble du Spectre Autistique	40	6
	NEPSY2, Bilan neuropsychologique de l'enfant (Psy EN)	13	12
15/12/20, 12,26/01/21	A la découverte de la WISC V dans le cadre des troubles des apprentissages (de la théorie à la pratique)	16	7,75
15/10,08 et 09/11, 02/12	A la découverte de la WISC V de la théorie à la pratique	12	10,25
19/10,12 et 29/11/21	A la découverte de la WISC V de la théorie à la pratique	7	10,25
22/11/21, fin en 2022	Régulation, analyse des pratiques	9	3
		217	55,25
Structures médico-sociales ou organismes de formation			
08/07/2021	Accompagnement pluridisciplinaire des enfants dys (TND)	12	7
09/07/2021	Les outils numériques au service des enfants à besoins spécifiques (dys)	12	7
27/08 et 24/09/21	Intervenir auprès d'une équipe éducative	5	8
15/09/2021	Accompagnement pluridisciplinaire des enfants dys (TND)	12	7
16/09/2021	Les outils numériques au service des enfants à besoins spécifiques (dys)	12	7
24/09/2021	Gérer les comportements dans le cadre du soutien scolaire	13	6
08/10/2021	Les troubles des apprentissages, troubles de type "dys" (médecins G)	11	6,75
19/10/2021	Dys et répercussion en entreprise	20	1
18/11/2021	Dépister le TDAH et le HP (médecins G)	14	7
10/12/2021	Autisme (médecins G)	10	6,5
20/12/2021	Attention et comportement, quelques pistes dans le cadres du soutien scolaire	8	2
		129	65,25
TOTAL		1043	252

3) Formations externes avec inscription individuelle,

Il tient à cœur de Pluradys de permettre l'amélioration des connaissances en faisant venir des intervenants extérieurs, afin que les professionnels puissent réaliser plus facilement des formations habituellement très éloignées de la BFC.

Elles relèvent d'un financement réalisé par les stagiaires, puisque nous sommes ici dans un fonctionnement plus standard d'organisme de formation, avec des inscriptions individuelles et d'une aide financière possible par les OPCO des professionnels. L'ensemble permet de dégager du bénéfice qui est réinvesti afin d'améliorer les conditions de travail de nos formateurs sur d'autres formations (achat de matériel, rémunération de temps de préparation...).

Elles sont réparties en 2 catégories : **les formations spécifiques métiers** (inscription réservée à certaines professions, en lien avec les champs de compétence), **les formations dites transversales** (accessibles à différents corps professionnels). La planification réalisée chaque année a pour objectif que chaque profession puisse trouver au moins 1 formation de champs d'expertise dans les formations proposées.

3.1. Formations spécifiques métiers

→ 55 professionnels ont pu se former spécifiquement en lien avec leur cœur de métier, pour un total de 75h de formation.

Les sujets de formation ont été variés : utilisation du Profil Sensoriel (cotation et analyse), formation à l'approche CO-OP (EBP dans le cadre de l'accompagnement des enfants TDC), les outils de la communication alternative et améliorée ou encore la cognition mathématique...

3.2. Formations transversales

→ Elles ont pu quant à elle concerner 845 personnes pour 76h de formations dispensées.

- La semaine des dys ainsi que les 2 jours en présentiel (Talant et Besançon) ont permis de sensibiliser plus de 770 personnes sur les TND, sur des formats variés tant en durée (de 30 min à 2h) qu'en modalité (distanciel et présentiel), permettant à chacun de pouvoir participer, sur une proposition de 21h d'intervention. Familles et professionnels étaient au rendez-vous.
- Notre partenariat avec la PCO71 a permis de sensibiliser 37 professionnels du 71 sur le repérage et dépistage des troubles, dans le cadre d'un cycle de formation co-construit avec différents partenaires.
- Enfin, 25 professionnels du territoire ont participé à 1 cycle de formation sur les programmes d'habilités parentales (Barkley).

Au total, 900 personnes se sont inscrites à titre individuelle sur une de nos actions, 71h de formation ont été dispensées sur 2021 dans cette catégorie.
--

Formations externes Amélioration des compétences professionnelles

Formateurs spécifiques

Spécifique métiers		Nb	Vol
26 et 27/03, 14/05/21	De l'utilisation du Profil Sensoriel de Dünn dans le cadre d'une démarche diagnostique Pluridisciplinaire de niveau 2	7	18,5
11 et 12/03, 03/07/21	Approche CO-OP : orientation cognitive au rendement occupationnel quotidien	25	21
07/05 et 03/06/21	Les outils de Communication Alternative et améliorée : de l'évaluation à l'implémentation	7	16
03/12/2021	La cognition mathématique à la lumière de la cognition incarnée : approche intégrative et fonctionnelle	9	7
24 et 25/09/21 fin en 2022	De l'utilisation du Profil Sensoriel de Dünn dans le cadre d'une démarche diagnostique Pluridisciplinaire de niveau 2	7	12,5
		55	75
Transversal			
29/01 et 02/02/21	TND, Dépister pour intervenir précocément (PCO71)	28	8
29 et 30/04, 01/07, 27/09 fin en 2022	Programme d'entraînement aux habilités parentales (PEHP), Groupe barkley	13	18
07/09/2021	Les outils de Communication Améliorée et Alternatives : utilisation au quotidien	13	6
14,21/09/21 et 01/10/21	TND, Dépister pour intervenir précocément (PCO71) (Rôle des professionnels de santé dans le cadre d'un parcours PCO71)	9	9
09/10/2021	Journée des dys 21	45	5,25
11,12,13,14,15 /10/21	Semaine des DYS	650	11,5
16/10/2021	Journée des dys 25	75	4,25
07 et 08/10 fin en 2022	Programme d'entraînement aux habilités parentales (PEHP), Groupe barkley	12	14
		845	76
TOTAL		900	151

En cumulant le nombre d'inscrits sur l'ensemble des formations proposées en 2021 par Pluradys Formation, 2341 personnes ont été concernées et 466 heures dispensées.

EXPERTISE ET INNOVATION

V.1 CAP'TND

Pour rappel, en 2019, Pluradys avait été sollicité par l'ARS-BFC pour proposer un dispositif innovant de coordination pour le suivi des enfants porteurs de troubles neuro développementaux dans le cadre de l'article 51 de la loi de programmation et de financement de la sécurité sociale.

Après validation du comité stratégique régional des troubles neuro développementaux, l'année 2019 avait donc été consacrée à la création de ce dispositif de coordination pour le suivi nommé CAP'TND.

Après une année d'ateliers d'écriture avec les familles, les professionnels de Pluradys et les partenaires du comité stratégique désireux de s'associer à ce projet, l'année 2020 avait été consacrée à la rédaction du cahier des charges.

La création de ce projet innovant et la rédaction du cahier des charges avaient fait l'objet de plusieurs relectures et soumissions aux membres du comité scientifique de Pluradys, puis au bureau et aux administrateurs ainsi que d'un accompagnement approfondi par les professionnels de l'ARS en charge du suivi de ce dossier.

Le cahier des charges de ce projet innovant avait été soumis en août 2020 à l'ARS, qui a donné un avis favorable pour une soumission à la commission nationale. L'ARS BFC avait donc adressé le cahier des Charges fin Décembre 2020.

Nous avons été informés en Novembre 2021 du refus de financement de ce projet par la commission nationale, sans que nous soit communiqué de rapport ou d'éléments explicatifs.

Néanmoins, notre ARS - BFC s'est engagé à reprendre certains des axes de ce projet pour une expérimentation régionale.

V.2 Appui aux PCO

Pluradys a accompagné la préfiguration et la rédaction de la convention constitutive de la PCO du Jura jusqu'en Mars 2021, avec la présentation au conseil d'administration du groupement porteur du CAMSP.

D'autres échanges ont eu lieu lors de la mise en œuvre de la PCO de la Nièvre et la PCO de Côte d'Or. Nous n'avons pas été sollicité par la PCO de l'Yonne, ni par les acteurs de la Haute Saône.

Nous avons participé tout au long de l'année 2021 à la préparation de la journée des CAMSP, à l'initiative des CAMSP du Doubs, avec la réalisation de cette journée le 18 Novembre 2021 à Belfort.

Compte tenu du déploiement des PCO sur tous les départements de notre région (à l'exception de la Haute-Saône), l'ARS a sollicité des financements dans le cadre de la politique des 1000 premiers jours. Une enveloppe a ainsi été allouée par la DREETS à cet effet. Dans ce contexte, Pluradys est chargé d'animer un COPIL de formation régionale avec **l'ensemble des acteurs de niveaux 3 de la région.**

Il s'agit ici d'apporter les compétences de coordination et de management de projet pour la déclinaison opérationnelle de formations communes à l'ensemble des acteurs des PCO, des niveaux 3 et de PLURADYS.

V.3 Appui EMAS

« La circulaire du 14 Juin 2019 prévoit les modalités de création à la rentrée scolaire 2019 à titre de préfiguration d'équipes d'appui médico-social (EMAS), dispositif innovant pour améliorer la scolarisation des enfants en situation de handicap.

Ces équipes préfigurent l'appui du secteur médico-social aux équipes éducatives ou pédagogiques des établissements scolaires pour la scolarisation des enfants en situation de handicap. »

« La mise en place de ces équipes vise à apporter aux établissements scolaires et leurs professionnels, l'appui de l'expertise existant au sein des établissements et services médico-sociaux (ESMS) grâce à des professionnels mobilisés à cet effet. Cette démarche rejoint le développement de « fonctions ressources » au sein des ESMS dans le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale en faveur du virage inclusif, et pourra faire l'objet d'engagements réciproques dans le cadre des conventions entre les ARS et les Rectorats, ou de leur renouvellement.

Cette forme d'intervention a également pour finalité de prendre en considération la scolarisation de tous les enfants, et de permettre la prise en compte au plus tôt par la communauté éducative de besoins éducatifs particuliers des élèves en situation de handicap. Elle sera un levier pour faire progresser la proportion d'élèves bénéficiant d'un Projet personnalisé de scolarisation (PPS) ».

PLURADYS a été sollicité pour accompagner les nouvelles équipes ainsi constituées dans l'Yonne, avec 2 actions de formations pour :

- L'EMAS Yonne Sud (en lien avec les PEP), en Septembre et Novembre 2021.
- L'EMAS Nord, (en lien avec l'EPNAK), prévue pour 2022.

BILAN FINANCIER

ANALYSE GLOBALE

Le développement des différentes missions de PLURADYS nous a conduit à réaliser des bilans comptables différenciés.

Après l'année de pandémie en 2020, l'année 2021 est marquée par une reprise de l'activité de PLURADYS, dans son fonctionnement quasi habituel pour le réseau de santé.

Les files actives sont celles d'avant la pandémie, augmentée du report d'activité lors de l'arrêt de 2 mois en 2020, liées aux synthèses reportées sur 2021. Ainsi, les équipes ressources ont travaillé en sur régime sur le 1^{er} semestre 2021.

En outre, le réseau étant désormais ouvert sur l'ensemble des 8 départements de Bourgogne Franche-Comté, l'activité est de fait augmentée. Les charges financières sont donc logiquement plus importantes, avec l'augmentation des postes d'indemnités dérogatoires, de frais postaux, d'impression et de secrétariat.

En ce qui concerne l'activité de formation, l'offre a considérablement augmenté pour cette première année pleine d'exercice. Les activités prennent donc une place plus importante dans le bilan financier, avec l'augmentation du budget des intervenants, les dépenses liées au logiciel de gestion dédié à la formation, le poste salarié d'ingénierie de formation. Si les formations en lien avec des inscriptions individuelles sont bénéficiaires, elles ne sont toutefois pas encore suffisantes pour couvrir la totalité des dépenses engagées sur cet axe, notamment pour les formations dans le cadre de nos conventions avec les Rectorat de Dijon et Besançon. Néanmoins, cet axe de formation étant inclus dans notre CPOM, l'association compense les frais inhérents à ces formations, grâce aux diverses subventions. Enfin, les nombreuses formations internes visent l'amélioration des pratiques de nos personnels équipes ressources et des adhérents professionnels au réseau. Elles n'ont donc pas vocation à générer des recettes, puisqu'elles font partie du plan d'action financé par l'ARS dans le cadre du CPOM.

Au total, les subventions sont pérennes et il n'a pas été nécessaire de rendre cette année à l'ARS une partie des subventions, comme cela avait été proposé par le bureau en 2020 lors du dernier exercice comptable. Le bilan financier est marqué par une augmentation significative des ressources associatives ce qui est cohérent au regard de l'activité.

Les comptes de l'association sont équilibrés et sains. Ils ont été approuvés par le cabinet comptable et l'expert aux comptes.

ANALYSE DETAILLEE

Sont présentés ci-dessous le détail des charges et des recettes. Le bilan comptable complet et détaillé est présenté dans le document fourni par la société CAPEC « Rapport comptable ».

Seuls les postes principaux sont illustrés et commentés ci-dessous.

Coût par département en euros (moyenne 2021) :

2021	21	39	58	70	71	89	90	Moyenne région
Nombre de parcours	49	40	23	16	30	50	9	217
Réunion*	513	455	468	548	478	426	502	475
Bilan**	415	343	450	308	366	344	347	371
total	928	798	918	857	844	770	849	846

*Cela comprend l'entretien initial de coordination, la réunion de synthèse pluridisciplinaire et la transmission à la famille

**Cela comprend la part des 70% des bilans non remboursés par la sécurité sociale qui sont pris en charge par PLURADYS

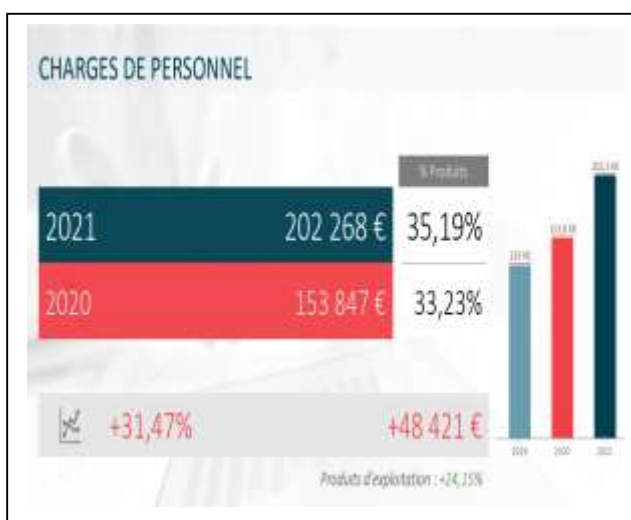
Le cout moyen du parcours en 2021 est de 846 euros dont 371 € de tarifs dérogatoires (remboursement des 70% des bilans non remboursés par la sécurité sociale). On note une hausse de 5.75% par rapport à 2020, imputable à la partie « bilan ». Le coût des réunions par dossier est stable.

Pluradys dispose d'un bilan global incluant les bilans détaillés du Réseau de Santé, de l'organisme de Formation et des autres actions associatives.

CHARGES EXTERNES (DÉTAIL)				
	2021	2020	Évolution	
Fournitures consommables	14 315 €	10 025 €	+4 290 €	+42,79%
Sous-traitance	475 €	405 €	+70 €	+17,28%
Locations, Charges locatives	21 589 €	22 149 €	-560 €	-2,53%
Entretien, Réparations	2 399 €	2 386 €	+13 €	+0,54%
Primes d'assurance	Régul RCP 4 613 €	1 676 €	+2 937 €	+175,24%
Intermédiaires et honoraires	235 922 €	210 220 €	+25 702 €	+12,23%
Informations et communications	10 304 €	6 089 €	+4 215 €	+69,22%
Déplacements, Réception	4 468 €	2 946 €	+1 522 €	+51,66%
Frais postaux, Télécom.	11 655 €	9 385 €	+2 270 €	+24,19%
Frais bancaires	520 €	207 €	+313 €	+151,21%
Autres services extérieurs	3 824 €	1 064 €	+2 760 €	+259,4%
TOTAL	310 084 €	266 552 €	+43 532 €	+16,33%

Comptes de dépenses 2020 – Poste comptable 62 (Autres services extérieurs)

Honoraires. Prestations extérieures	6 965 €
Indemnisations liées au parcours	99 879€
Indemnisations autres des Equipes Ressources Réseau) ERR	9 734 €
Autres indemnisations (mission, formation)	45291€
Bilans	75 325 €
Frais postaux + tél	11655€
Autres	14081€



Recettes

Pluradys (Réseau de Santé + Formation + Association)

SOURCES DE FINANCEMENTS	2021
Subventions d'exploitation*	492 212 €
Cotisations	7 869 €
Reprises sur provisions	630 €
Prestations de service et autre	56 497 €
TOTAL	557 208 €

*Subventions d'exploitation :

ARS : 446 000 €

Région : 28472 €

REAAP: 6736 €

Conseil départemental 21 : 3500 €

Banque Populaire : 500€

Aide à l'embauche : 6004 €

Autres subventions : 1000 €

Analyse des résultats de l'exercice



Résultats comptables

Pluradys "Réseau de santé" : 12 252 €

Pluradys "Formation" : 5 655€

Pluradys « Association » : 7 989€

Analyse des résultats de l'exercice

Les ressources financières de Pluradys sont en hausse, et ce en lien avec :

- ✓ Le développement du réseau sur toute la Franche Comté
- ✓ Le développement de l'activité de formation

Les dépenses sont en hausse, marquées par :

- ✓ L'augmentation du temps de travail de Julie Laprevotte au poste de responsable ingénierie formation à 0.8 ETP et l'embauche de Loanna Maendly pour le secrétariat des antennes 70-25-90.
- ✓ La réalisation à taux plein de la file active avec la couverture régionale

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Depuis Septembre 2021, les services du réseau de santé Pluradys sont désormais étendus à la totalité de la grande région, avec l'ouverture effective dans le Territoire Nord Franche Comté et dans le Doubs. Toutes les familles de Bourgogne Franche Comté peuvent désormais demander les services de coordination du réseau de santé.

Bien entendu, l'activité générée augmente d'autant plus et avec elle, les heures et les coûts de secrétariat, le nombre de professionnels des équipes ressources, le nombre de professionnels adhérents dans chaque territoire, le nombre de réunions de coordination autour des situations à examiner. Néanmoins les files actives sont globalement stables et les délais, s'ils sont encore trop longs depuis la crise sanitaire de 2020, tendent à se résorber doucement et sont désormais d'environ 6 mois.

L'organisme de formation PLURADYS a quant à lui fonctionné pour sa première année sur la totalité de l'exercice, avec un déploiement tant des actions de formation internes, visant l'amélioration des pratiques, en lien avec le financement ARS, que sur le registre des formations externes, en lien avec les rectorats ou les inscriptions individuelles des professionnels. Cette première année a permis de poser les jalons d'une offre de formation solide et diversifiée, qui sera renouvelée en très grande partie sur l'année 2022, afin de stabiliser et optimiser les dépenses, mais aussi fidéliser les propositions pour les professionnels. Des formats nouveaux sont développés, très appréciés par les professionnels, sous forme de webinaires courts ou d'e-learning.

L'année 2021 aura été surtout très riche en terme de dynamisme partenarial, avec une nouvelle convention liant PLURADYS et le CRA Bourgogne, et la naissance d'un Comité de Pilotage régional pour penser et concevoir une offre de formation cohérente avec l'ensemble des acteurs des PCO, des niveaux 3 et de PLURADYS. L'association est ainsi fière de mettre à profit son expertise de la coordination et son expérience en termes de formation au service des acteurs régionaux œuvrant pour les Troubles Neuro Développementaux, avec l'appui et l'accompagnement de notre ARS.

Enfin, les actions associatives ont repris, en présentiel pour les enfants et en très nette partie en distanciel pour l'accompagnement parental, toujours autant demandé avec une cinquantaine de soirées réalisées.

En somme, l'année 2022 verra se concrétiser ces projets initiés en 2021.

Le bureau a aussi décidé de travailler à une revalorisation des salaires efficiente à partir de Janvier 2022, afin de tendre vers une cohérence de salaire au regard des missions et de l'ancienneté des professionnels salariés. Cette revalorisation sera menée sur 3 ans et n'impactera pas la pérennité de l'association.

Enfin, l'année 2022 sera l'année de l'ouverture officielle à une mission d'accompagnement avec la mise en œuvre d'ateliers parents enfants, conçus en pair-aidance, dans une optique d'intervention indirecte et d'implication des patients dans leur processus de soins.

ANNEXES

- 1) PLURADYS : Quel projet associatif ? - p 52
- 2) Modalités de fonctionnement de PLURADYS - p 54
- 3) Critères d'inclusion et d'orientation PCO - PLURADYS

PLURADYS : Quel projet associatif ?

PLURADYS a pour vocation d'optimiser le parcours diagnostique et l'accompagnement des enfants présentant des difficultés multiples dans le domaine des apprentissages et /ou du développement.

La raison d'être de l'association Pluradys repose sur la volonté :

- d'apporter à chaque enfant, quelles que soient ses difficultés, le bien être auquel tout individu aspire,
- de lui donner le temps et les opportunités de progrès,
- de lui permettre de développer ses talents particuliers, d'exprimer le meilleur de lui-même.
- Se découvrir et s'épanouir, au-delà de ses difficultés plurielles, pour trouver sa place dans un lieu de vie de proximité puis dans la société de demain.

Nous croyons que chaque enfant présente un potentiel de développement et qu'il est du devoir de la société de lui permettre d'y accéder.

Nous croyons que ces enfants aux difficultés plurielles obligent la société à s'interroger, s'adapter, se mobiliser pour accueillir cette différence, l'accepter, en tenir compte et ainsi devenir meilleure.

Nous croyons que ces enfants et le témoignage de leurs familles sont une richesse pour la société, dans ce qu'ils apportent de différences.

Notre projet s'appuie sur la construction de prises en charge mobilisant énergie et compétences nourries d'alliances et de décroisements entre les professionnels de différents secteurs professionnels, quel que soit leur mode d'exercice (hospitalier, institutionnel, libéral) impliqués auprès des enfants : social, santé, éducation. Ces professionnels sont appelés à œuvrer ensemble, à la mise en œuvre de projets de vie transversaux, pour le bien être global de l'enfant au sein de sa famille, dans une ambition d'atteindre une autonomie sociale. Ce travail se base sur une coopération entre les parents et les professionnels, et doit reposer sur une communication claire, authentique et transparente, dans le respect du secret professionnel partagé.

Cette vision nous amène à agir autour des missions suivantes :

- Optimiser les actions des professionnels par l'information, la formation, le décroisement des acteurs, dans une vision transdisciplinaire, pour construire des projets individualisés.
- Accompagner, soutenir les enfants présentant plusieurs difficultés associées et leurs familles,
- Accompagner les parents en leur offrant des outils leur permettant d'être mieux associés à la scolarité de leur enfant.
- Etre partenaire, accompagner les institutions, les associations et plus généralement les acteurs locaux dans la mise en place de leurs projets à destination des enfants en difficulté
- Etre partenaire de la recherche scientifique, dans une démarche d'évolution permanente des pratiques.

Buts :

PLURADYS distingue 2 grands champs de compétences :

- la formation, l'information, la prévention destinées aux familles et professionnels dans le domaine des troubles des apprentissages et du développement chez les enfants
- la coordination des professionnels afin d'optimiser le parcours diagnostique des enfants présentant des difficultés dans le domaine des troubles des apprentissages et du développement

Il s'agit ainsi d'éclairer familles et professionnels sur les troubles diagnostiqués, en apportant une meilleure compréhension de l'enfant, et en proposant des stratégies d'accompagnement les plus pertinentes et adaptées possibles, dans le contexte où vit l'enfant.

Fonctionnement :

Pour ce faire, l'association se dote d'un conseil d'administration, d'un bureau, dont les rôles respectifs et les liens avec les ressources salariées sont définis dans le document joint.

Elle donne une place aux familles en permettant une mobilisation collective des parents sur un axe de solidarité et d'entraide.

Objectifs 2014 - 2017

Etant donné cette vision et les missions attribuées, PLURADYS se donne comme objectifs stratégiques pour les 3 années à venir de :

- Pérenniser la situation économique de l'association et améliorer l'organisation interne de l'association
- Structurer et dynamiser la vie associative, et clarifier ainsi notre image
- Sensibiliser les familles et former les professionnels de la petite enfance au repérage précoce

Ces objectifs se déclinent comme décrit dans un document annexe.

Modalités de fonctionnement de l'association PLURADYS

Préliminaire : ce document a été élaboré dans le cadre de la rédaction du projet associatif dont il est parti intégrante. Il vise à améliorer le fonctionnement et la coopération des instances qui participent à la gouvernance de l'association : Conseil d'administration, Bureau, Direction opérationnelle. Il a été officiellement adopté par le Conseil d'administration en date du 19/09/2013.

L'Assemblée générale :

- Elle se prononce sur la gestion du Conseil d'administration et la situation morale et financière de l'association présentée par le Président et le Trésorier.
- Elle se prononce sur les orientations et priorités d'action proposées par le Conseil d'administration.
- Elle émet des propositions en termes de développement, de nouveaux partenariats, nouveaux adhérents. Les adhérents, professionnels et parents, bénéficiaires, peuvent ainsi assurer leur représentativité.
- Elle procède au renouvellement des membres du Conseil d'administration.
- Elle peut se réunir en session extraordinaire dans les cas prévus par les statuts de l'association.

Le Conseil d'administration :

Les missions du Conseil d'administration :

- Définir / valider les orientations essentielles de la vie de l'association et de son développement (existence d'un projet associatif actualisé comprenant des buts et une stratégie formalisés) et s'assurer que ces orientations sont conformes aux valeurs de l'association, à ses statuts, aux lois et règlements en vigueur et pertinentes au regard des besoins de la société sur le territoire d'action de l'association.
- Garantir la bonne administration et la pérennité de l'association
- Garantir la qualité de la représentation institutionnelle de l'association
- Rendre compte de sa gestion à l'assemblée générale et lui proposer les orientations essentielles de la vie de l'association et de son développement.

Les fonctions du Conseil d'administration :

Pour remplir ses missions, le Conseil d'administration doit exercer les fonctions suivantes :

- Définir / Valider une stratégie (à 3 ans) actualisée régulièrement ce qui implique une réflexion prospective et une démarche d'évaluation.
- Définir/Valider la stratégie de communication de l'association et décider de la mobilisation des moyens nécessaires à sa mise en œuvre.
- Analyser et comprendre le contexte et les enjeux de son action.
- Prendre des positions sur l'évolution du contexte de l'association en réponse à des sollicitations diverses (Sollicitations de partenaires, environnement législatif et réglementaire, Fédération nationale, organes de presse...).
- Valider annuellement les budgets et les programmes d'actions.
- Contrôler annuellement l'exécution des budgets et des programmes.
- Évaluer la qualité et la pertinence des actions de l'association et de ses représentations institutionnelles au regard du projet associatif.
- Élire le Bureau de l'association.

- Définir les missions et attributions du directeur.
- Formaliser les délégations accordées au Directeur et aux membres du Conseil d'administration.

Le rôle des administrateurs :

L'association attend de ses administrateurs une implication qui se traduise notamment par :

- une participation assidue aux réunions du Conseil d'administration
- une participation effective aux prises de décisions du Conseil d'administration
- un regard sur le fonctionnement de l'association éclairé par leur expérience, leur expertise, leurs connaissances et points de vue.
- une disponibilité pour être une personne ressource en termes de compétences, d'idées, de réseau, de propositions, de connaissances...

Cette liste n'est pas limitative, les administrateurs peuvent bien sûr remplir d'autres rôles, de façon permanente ou temporaire, selon leurs possibilités et par délégation du conseil d'administration :

- animation de commissions ou de groupes de travail
- préparation d'un événement particulier
- représentation de l'association
- participation aux travaux de la fédération au plan national ou régional
- etc.

Le CA aura le souci d'utiliser au mieux toutes les compétences des administrateurs et de favoriser une participation active de ses membres à la réalisation de ses missions en leur confiant des tâches précises.

Un administrateur pourra par exemple être délégué à la communication de l'association. Il sera chargé de faire au Bureau toute proposition relative à l'élaboration de la stratégie de communication de l'association et d'animer tout groupe de travail sur ce thème. Un autre pourra se voir confier l'animation de la vie associative, un autre la représentation de l'association dans telle ou telle instance, ou l'étude d'une question particulière, un parent assurer le lien avec les familles...

Les besoins du CA pour remplir son rôle :

- Une information pertinente et ciblée sur la vie, les activités et l'évolution du contexte de travail de l'association
- Du temps pour réfléchir et pour échanger.
- Travailler à partir de propositions informées et motivées
- Travailler en dehors de l'urgence. La temporalité du travail du CA est le moyen terme. C'est lui qui assure que l'ensemble de l'association ne sombre pas dans un fonctionnement réactif uniquement conditionné par les exigences et les sollicitations du quotidien.
- Valoriser le rôle des administrateurs en insistant sur le fait que la responsabilité propre du CA est de prendre des décisions stratégiques.

Modalités de fonctionnement du Conseil d'administration :

Les modalités de fonctionnement doivent privilégier l'exercice des missions et fonctions essentielles du Conseil d'administration. La disponibilité des administrateurs est réduite, les temps de réunion doivent donc être préparés et conduits de façon à permettre au Conseil d'administration de traiter les questions et prendre les décisions qui lui reviennent en propre dans le temps dont il dispose sans se laisser distraire par les questions annexes ou qui ne sont pas strictement de son ressort.

Dans ce but, l'ordre du jour des réunions du CA est établi par le Bureau au moins 15 jours avant la réunion. Cet ordre du jour attribue une durée à chaque question à traiter. Il est adressé aux membres avec les documents annexes et les documents d'informations au moins 8 jours à l'avance.

Dans toute la mesure du possible, chaque question à débattre est préparée par au moins un membre du Conseil qui est chargé :

- d'étudier la question et d'élaborer une proposition (seul ou dans le cadre d'une commission, groupe de travail, groupe d'amélioration...)
- de présenter au Conseil la question à débattre et sa proposition qui sert de base au travail du CA.

Ce type de fonctionnement invite le Bureau à proposer au CA un programme de travail annuel dans la mesure du possible.

Le Bureau

Il est composé d'un(e) Président(e), d'un(e) Trésorier(e), d'un(e) Secrétaire [et d'un(e) Vice-président(e)] qui sont élus par le Conseil d'administration après le renouvellement du Conseil par l'Assemblée Générale annuelle.

Les missions du Bureau :

- Assurer l'interface entre le CA et l'exécutif de l'association
- Assurer la continuité du fonctionnement de l'association en organisant la préparation des décisions du CA, en s'assurant que les décisions du CA sont mises en œuvre et en prenant les décisions nécessaires pour cela en fonction de l'actualité.
- Représenter l'association auprès des tiers (politiques, associations, partenaires, personnes diverses) selon les mandats et les besoins.
- Participer, à la demande de la Direction, à la gestion du personnel : embauches, départs, et problèmes ponctuels importants que la Direction ne pourrait pas gérer seule.

Les fonctions du Bureau :

- Se tenir au courant de l'actualité de l'association. Suivre tout ce qui se fait d'important au sein de l'association. Suivre l'évolution des dossiers en cours et des budgets.
- Aider, accompagner et contrôler l'action de la Direction
- Donner au CA les informations dont il a besoin.
- Organiser la préparation des orientations à présenter au CA
- Choisir des thèmes à approfondir par le CA avec une échéance.
- Préparer l'ordre du jour et les réunions du CA afin qu'il puisse statuer en connaissance de cause.
- Se tenir au courant de l'actualité des fédérations et de l'évolution du contexte politique, législatif et réglementaire.
- Organiser la représentation de l'association auprès des tiers

Le rôle propre du Président :

- exercer la responsabilité légale et administrative de l'association
- représenter légalement l'association
- garantir le bon fonctionnement du Bureau et du Conseil d'administration
- présider l'Assemblée générale annuelle et présenter le rapport moral.

Le rôle propre du Trésorier :

- garantir la qualité et la légalité de la gestion comptable et financière de l'association
- présenter le rapport financier à l'A.G.

Le rôle propre du Secrétaire :

- garantir « la mémoire » de la vie du CA et du Bureau.

- garantir le respect des procédures.

Le rôle propre du Vice-président *[si possible et pertinent]*:

- animer les réunions du CA
- développer, animer, et garantir la qualité de la vie associative

Modalités de fonctionnement du Bureau :

Le Bureau se réunit toutes les 6 semaines avec la Direction pour remplir ses fonctions 1 et 2. A l'issue de ces réunions, les informations jugées pertinentes sur la vie de l'association et les décisions éventuellement prises sont adressées aux membres du CA par le Secrétaire.

Le Bureau définit au moins 15 jours avant chaque CA pour établir l'ordre du jour.

Le Bureau se réunit également autant que de besoin sur convocation du Président pour remplir ses différentes missions et fonctions. Le Président dirige les réunions de Bureau. L'ordre du jour est établi avant chaque réunion. Chaque membre du Bureau peut demander l'inscription d'un point à l'ordre du jour. Un compte-rendu synthétique de chaque réunion du Bureau est établi par le Secrétaire et transmis aux membres du CA si le Bureau l'estime pertinent.

Les Besoins du Bureau pour remplir ses missions et fonctions :

A l'occasion des temps de travail mensuels avec la Direction, le Bureau a besoin de disposer des informations suivantes :

- bref rapport d'activités du mois écoulé
- point sur les questions relatives au personnel
- point sur l'évolution des partenariats
- questions en cours et à venir
- et trimestriellement, un point financier.

La direction opérationnelle :

La direction opérationnelle de l'association revient au Directeur(trice) dont les missions et fonctions sont définies ci-après.

Les missions de la Direction :

- Garantir au quotidien, en coordination avec le Bureau, le respect du projet associatif qui définit l'action collective décidée par les instances politiques de l'association.
- Mettre en œuvre les orientations définies par le Bureau et le Conseil d'administration pour conduire l'action de l'association et prendre pour cela toutes les initiatives nécessaires pour les mener à bien et en garantir la qualité.
- Assurer l'encadrement des salariés de l'association et assurer la gestion des ressources humaines.
- Rendre compte régulièrement au Bureau et au CA de l'exécution de l'ensemble des actions engagées.
- Assurer, en concertation avec les membres du Bureau, la représentation de l'association auprès de ses partenaires publics et institutionnels.
- Assurer, en concertation avec le Président ou un membre du conseil délégué, le lien avec les différentes instances des Fédérations dont l'association est adhérente ou auxquelles elle souhaite être représentée.

- Proposer au Bureau de nouvelles actions à partir de ce que les militants, les salariés, et les partenaires font remonter du terrain et du public mettre en forme toute proposition de développement de l'action de l'association sur proposition du Bureau pour examen et décision en Conseil administration.
- Participer au Conseil d'administration

Les Fonctions de la Direction :

- Organiser la gestion administrative de l'association de manière à garantir son efficacité et sa conformité aux règles en vigueur, aux attentes des partenaires et du CA.
- Organiser la gestion financière de l'ensemble des actions et activités conduites par l'association notamment par l'élaboration, le suivi et le contrôle permanent des budgets.
- Mettre en œuvre les moyens adaptés pour rendre compte aux membres du Bureau de l'exécution de ses missions et de l'ensemble des actions engagées.
- Rechercher les financements à même d'assurer la pérennité et le développement des actions nécessaires à la concrétisation du projet associatif de l'association.
- Organiser et contrôler le travail des salariés pour la mise en œuvre concrète des orientations et priorités d'action définies par le Conseil d'administration et veiller à la mise en place et à l'adéquation des moyens nécessaires à la réalisation des projets.
- Faire des propositions au C.A. en vue de l'élaboration d'une stratégie de communication et mettre en œuvre la stratégie de communication définie par le Conseil d'administration. Dans ce cadre, faire des propositions au Conseil d'administration pour décliner localement, les actions de communications promues par les instances nationales ou régionales de la Fédération.
- Assurer la gestion des ressources humaines conformément aux règles en vigueur et proposer les actions de formation à développer auprès des salariés et des militants bénévoles.
- Assurer la bonne gestion des matériels de l'association.
- Préparer, en concertation étroite avec la Présidente, les réunions des instances décisionnelles (Bureau – Conseil d'administration - Assemblée Générale).
- Répondre aux demandes du Conseil d'administration sur la mise en œuvre de projets spécifiques (études – prospection...).

Les Besoins de la Direction :

Par rapport au CA :

- Hiérarchiser ses missions des orientations et des priorités clairement définies.
- Préciser ses délégations par écrit

Par rapport au Bureau :

- Un temps de supervision régulier avec le Bureau.
- En cas de besoin un temps de travail exceptionnel à la demande de la Direction ou de la Présidente.

Annexes 3

Critères d'orientation PCO- PLURADYS

- 1- **Enfant « Vierge » de toute démarche avec plainte dans des domaines multiples ou domaine isolé actuellement non pris en charge par les caisses d'assurance maladie :**
 - ⇒ Les secrétaires de Pluradys donnent l'information aux parents relatives à la PCO de leur département, en les dirigeant vers le médecin traitant.
 - ⇒ Rédaction d'un courrier mail ou postal pour la famille et pour le médecin traitant avec le site pour télécharger le livret de repérage PCO

- 2- **Enfant « Vierge » de toute démarche avec plainte dans domaine langage isolé :** Réorienter vers alloortho.com

- 3- **Déjà un ou des professionnels intervenants mais sans diagnostic ou isolés, sans coordination et sans pluridisciplinarité :**
 - ⇒ Orienter sur PCO pour ne pas priver d'interventions précoces. La PCO pourra alors s'appuyer sur le parcours diagnostique Pluradys si la situation leur semble d'emblée complexe ou solliciter Pluradys par la suite (cas de figure n° 4)
 - ⇒ Pluradys adresse courrier mail ou postal pour la famille et pour le médecin traitant avec le site PCO pour télécharger le livret de repérage.

- 4- **Déjà des professionnels intervenants au sein d'une institution ou équipe pluridisciplinaire coordonnée :**
Eligible d'emblée au Parcours Pluradys

- 5- **Enfant suivi par PCO mais critère de complexité (cf HAS) :**
 - ⇒ Eligible d'emblée au Parcours Pluradys
 - Accord parental : la famille contacte PLURADYS
 - Transfert de la fiche de consentement pour Transmission des éléments du dossier : par accès à la plateforme numérique Pluradys.
 - Temps de concertation avec le coordinateur de la PCO et un des membres ERR du binôme avant l'EIC
 - Poursuite des interventions de la PCO durant le parcours diagnostique de niveau 2. Donc invitation du coordinateur de la PCO à la synthèse Pluradys.
 - Puis à l'issue du Parcours PLURADYS, possibilité de renvoyer à la PCO, décision selon les conclusions de la synthèse (par exemple, dans l'attente de réponse si dossier MDPH).